

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 30 Juillet 2015 - 14 Chaoual 1436 - N° 1032 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-NIGER M. Lamamra rencontre les membres de la communauté algérienne établis au Niger

P.6

ALGERIE-RUSSIE M. Benkhalfa à Moscou pour la 7^e session de la Commission mixte algéro-russe

P.28

ALGERIE-ARABIE SAOUDITE «Echange d'expériences en matière d'orientation religieuse», thème d'une réunion algéro-saoudienne

P.28

MDN IL À ÉTÉ INSTALLÉ HIER DANS SES NOUVELLES FONCTIONS Le général-major Souab Meftah nouveau Commandant de la 6^e Région militaire

Le général-major Souab Meftah a été installé hier, mercredi en tant que nouveau Commandant de la 6^e Région militaire à Tamanrasset, succédant au général-major Ammar Athamnia, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

P.28



GAÏD SALAH : « Les militaires appelés à relever les défis pour consolider la forte cohésion entre l'Armée et sa profondeur populaire»



NOUVEAU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF ET INSTALLATION DES NOUVEAUX WALIS
Bedoui transmet les messages et les assurances du Président Bouteflika aux Algériens

P.3

CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE CONFÉRENCE SUR LE "RÔLE DES MÉDIAS DANS LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT" Vers «un partenariat fort» pour ancrer une culture sécuritaire permanente

P.28

SANTÉ

LES CONSEILS POUR BIEN CICATRISER, MÊME AU SOLEIL

Pages 14-15

CULTURE

CONSTANTINE 2015
La troupe de Mohamed-Cherif Nasri lauréate du 1^{er} prix du Festival national du malouf

P.16

SPORTS

PARA-VOLLEY CHAMPIONNATS D'AFRIQUE:
La sélection algérienne sur le podium

P.24

SOCIÉTÉ

ACCIDENTS DE LA ROUTE ET DANGERS DE LA DROGUE
La DGSN lance des caravanes de sensibilisation

P.11

Météo



► Régions Nord : 32° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

► Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée même dans la soirée. Par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

RESSOURCES EN EAU
Nouri à Sétif

Le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, M. Abdelouahab Nouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif.

ENERGIE
Khebri demain à Hassi Messaoud

Le ministre de l'Énergie, M. Salah Khebri, effectuera demain vendredi 31 juillet, une visite de travail et d'inspection de trois jours à Hassi Messaoud, wilaya de Ouargla.

COMMUNICATION
Grine à Sétif

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif.

► DEMAIN À ALGER
Journée sans voiture

Pour la huitième année consécutive, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise en collaboration avec la radio algérienne «JIL FM» l'événement «Algiers sans voiture», et ce, demain vendredi 31 juillet 2015 dans l'ensemble des sites avoisinants : la Grande poste, la Place Audin et le Parc Sofia. En cette journée, la capitale d'Alger sera habillée de belles couleurs, émancipée d'une beauté rare dans son genre et surpasser de la voiture qui domine le citoyen à nos jours. Et pour l'embellissement de cette manifestation, la musique sera à l'honneur pour garnir d'avantage les sites avec des mélodies rythmiques ainsi que des animations ludiques et récréatives propices pour une journée propre et belle.

► BATNA
Ouverture du 37^e Festival international de Timgad

Le théâtre de plein air du site archéologique de Timgad (Batna), abritera à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 6 août 2015, La 37^e édition du Festival international de musique de Timgad.

CE MATIN AU MINISTÈRE
DE LA SOLIDARITÉ
Cérémonie en l'honneur
des lauréats aux
examens de fin d'année

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Mounia Meslem Si Amer, présidera ce matin à 9h30, au siège de son département ministériel à Birkhadjem, la cérémonie de remise de cadeaux aux élèves lauréats aux examens de fin de cycle de l'année scolaire 2014-2015 (primaire, moyen et secondaire), 38 élèves en difficulté sociale se-

ront récompensés. Ces élèves sont en charge au sein des établissements spécialisés relevant du secteur de la Solidarité nationale.

JUSQU'AU 15 AOÛT
Concours «Jeunes artistes peintres»

Envoyez vos œuvres entre le 15 mai et le 15 août

Pour la troisième année consécutive, Société Générale Algérie organise le concours «Jeunes artistes peintres». A travers cette initiative, SGA œuvre à l'émergence de nouveaux talents dans l'art plastique contemporain et s'applique à contribuer à l'épanouissement de la créativité dans le domaine des arts en Algérie. Le concours est ouvert jusqu'au 15 août aux candidats amateurs ou étudiants en arts, résidants en Algérie et âgés de 41 ans au maximum au 31 décembre 2015. Les candidats doivent envoyer un CV ainsi qu'une photo à l'adresse suivante : sga.art@socgen.com

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TOURISME ET ARTISANAT

Ghoul à Alger



Le ministre de l'Aménagement du Territoire du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la capitale. Le ministre assistera entre autres, à la cérémonie de clôture de la formation d'auditeurs organisée par la Chambre de l'artisanat de la wilaya d'Alger.

TAJ
Meeting demain
à Tipasa

Le président du parti TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera un meeting populaire vendredi 31 juillet à partir de 10h au centre culturel de Douaouda, wilaya de Tipasa.

CE SOIR AU THÉÂTRE DE
VERDURE LAÂDI FLICI
Lyes Kssantini, Sami
Zeryeb et Thanina
en concert

Dans le cadre de son programme «Layali Mezghena», l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 22h au théâtre de verdure Laâdi Flici, un concert qui sera animé par Lyes Kssantini, Sami Zeryeb et Thanina.

► DU 1^{ER} AU 16 AOÛT
«Ciné plage»

Sous l'égide du ministère de la Culture et en collaboration avec les Direction de Culture des wilayas d'Annaba, Bejaïa, Boumerdès, Oran, Alger et Tlemcen, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise du 1^{er} au 16 août 2015 les projections au bord de la mer «Ciné plage». Chaque soir et pendant 7 jours, le public pourra s'installer confortablement au bord de la mer pour profiter de séances de cinéma «gratuites» et sous les étoiles.

► JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE
À TIPASAJournées «Main dans la main» pour la protection
des milieux aquatiques

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal), organise jusqu'au 5 septembre 2015 au niveau des plages de la wilaya de Tipasa, les journées «Main dans la main» pour la protection des milieux aquatiques.

Bedoui veut associer les citoyens aux efforts de lutte contre le terrorisme

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a appelé mardi à partir de Aïn Defla, les citoyens à s'unir et à coopérer aux efforts de lutte contre le terrorisme menés par les institutions sécuritaires.



«La situation sécuritaire qui prévaut dans les pays voisins nous interpelle, nous les Algériens, quant à l'impératif de coopérer avec les institutions sécuritaires, à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP) à l'effet de préserver la sécurité, la stabilité et l'avenir du pays», a indiqué M. Bedoui à l'occasion de l'inauguration du nouveau wali de Aïn Defla.

«Il semble, selon les données internationales, que le terrorisme tente d'éteindre ses tentacules pour enserrer les sociétés, c'est pourquoi nous devons faire front un contre cette hydre par une meilleure prise de conscience de sa nocivité, une coopération effective et davantage de cohésion et d'unité en faveur de la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays».

La loi sur la réconciliation nationale, un acquis important pour le recouvrement de la paix et de la sécurité

La loi sur la réconciliation nationale, initiée par le Président de la République Abdellaziz Bouteflika, est «un acquis important pour le recouvrement de la paix et de la sécurité en Algérie», a souligné, mardi à Blida, le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Nouredine Bedoui.

Intervenant à la cérémonie d'installation du nouveau wali de Blida, Abdelkader Bouazghi en remplacement de Mohamed Ouchene, M. Bedoui a souligné qu'«il ne faut pas oublier que l'Algérie a beaucoup souffert du terrorisme et que Blida connaît plus que d'autres wilayas, le sens de cette souffrance, aussi il est de notre devoir d'apprécier et de valoriser la loi sur la réconciliation nationale et d'œuvrer à la préservation des valeurs qu'elle véhicule». Le terrorisme est, aujourd'hui un fléau international, qui tente de se réintroduire à nouveau dans notre société, mais les valeurs de réconciliation enracinées en chaque citoyen qui défend

et joue de la sécurité et la stabilité recouvrées, empêchera son retour en Algérie», a-t-il ajouté, avant de rendre un vibrant hommage aux institutions de sécurité, pour les efforts fournis pour la protection du et le maintien de la stabilité du pays.

Abordant le mouvement effectué par le Président de la République dans le corps des walis, le ministre de l'Intérieur fait partie d'une série de mesures prises par le Premier magistrat du pays, à différents niveaux, en vue de donner un nouveau souffle et une plus grande dynamique à l'action du gouvernement et des différentes institutions publiques, afin de concrétiser les objectifs contenue dans son programme.

Il a par ailleurs, donné quelques orientations au nouveau wali de Blida, en insistant sur le rôle principal que joue le wali pour atteindre les objectifs fixés, étant, a-t-il souligné «un élément essentiel dans la concrétisation du programme prési-

dentiel et dont a résulté l'action du gouvernement et la feuille de route du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales». M. Bedoui a rappelé que les axes principaux de ce programme présidentiel portent sur la consolidation de la cohésion nationale, le renforcement de la stabilité et la valorisation des composantes de l'identité nationale, ainsi que l'amélioration du cadre de vie des citoyens d'une manière durable par la préservation des acquis sociaux et leur promotion. L'instauration de la démocratie participative, passe par l'écoute des attentes de la société et le dialogue et la concertation avec ses différentes composantes, sans oublier la bonne gouvernance et la poursuite de la modernisation du service public, a-t-il précisé. Les efforts du wali en sa qualité de premier responsable doivent concentrer ses efforts à la concrétisation de ces objectifs en collaboration avec les acteurs locaux, et ce dans le cadre de l'approche adoptée

par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales visant, entre autre à redonner une crédibilité à l'administration et à la rapprocher du citoyen et à lutter contre la bureaucratie. M. Bedoui, a souligné que les pouvoir publics ont accordé une attention particulière au développement local dans la wilaya de Blida, à l'instar des autres régions du pays, et qui a été concrétisé à travers les différents programmes de développement au titre des plans quinquennaux précédents et les enveloppes financières mobilisées à cet effet, rappelant que cette wilaya a bénéficié d'une cagnotte de pas moins de 146 milliards de dinars au titre du plan quinquennal 2010/2014.

Cela a contribué, selon le ministre, à améliorer de manière sensible le cadre de vie des citoyens et qui se traduit par une évolution positive des indicateurs économiques et sociaux, a-t-il ajouté soulignant que les efforts doivent être poursuivis pour faire face aux nouveaux défis.

Le wali de Tamanrasset installé dans ses nouvelles fonctions

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Nouredine Bedoui a installé hier le nouveau wali de Tamanrasset Silmi Belkacem dans le cadre du mouvement opéré récemment par le président de la République dans le corps des walis et des walis délégués.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des autorités locales, militaires et civiles et des notables de la région ainsi que de la société civile.

Le mouvement opéré par le président de la République vise essentiellement à imprimer une dynamique nouvelle au développement national fondé sur le développement local, a indiqué le ministre avant d'ajouter qu'il s'agit d'un mouvement ordinaire qui intervient en réponse aux attentes de la population de la région. Il a en outre souligné l'intérêt majeur accordé par

l'Etat à cette région notamment à travers les différents programmes de développement dont elle a bénéficié au titre des plans quinquennaux au vu de son importance stratégique en tant que wilaya frontalière.

M. Bedoui a en outre appelé à la nécessité de consolider la cohésion nationale, de renforcer la stabilité et de valoriser les composantes de l'identité nationale soulignant le rôle du wali appelé à œuvrer en coordination avec les différents partenaires (institutions et société civile) pour améliorer le niveau de vie des citoyens, préserver les acquis nationaux et consacrer la démocratie participative à travers l'écoute de la société civile, l'amélioration de la qualité du service public et en évitant la bureaucratie. Le ministre a affirmé par la même occasion que toutes les préoccupations de la

NOUVEAU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF ET INSTALLATION DES NOUVEAUX WALIS
Bedoui transmet les messages et les assurances du Président Bouteflika aux Algériens

Kamel Cherif

Les Algériens sont invités à resserrer les rangs pour faire face aux résidus du terrorisme qui tente vainement de semer la fitna dans certaines régions du pays. La nomination des nouveaux walis et le nouveau découpage administratif consacrant la création de dix nouvelles circonscriptions administratives, vont dans ce sens.

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Nouredine Bedoui, à travers sa tournée pour l'installation des nouveaux walis, s'attèle à transmettre le message du président de la République, Abdellaziz Bouteflika, dans le but de rassurer les Algériens, lesquels ne doivent pas baisser leur vigilance pour déjouer les complots des forces du mal.

En ce sens, la situation prévalant dans les pays du voisinage influe directement ou indirectement sur la situation interne en Algérie. Pour faire face à cette menace provenant du voisinage, le front interne du pays doit demeurer fort et imperturbable. La stabilité du front interne demeure un des moyens les plus efficaces et les plus sûrs pour déjouer toutes les attaques dirigées à l'encontre de l'Algérie.

Cela ne peut se faire que dans l'esprit de la concorde et du bannissement de la culture de la haine et de la violence. Autrement dit, la Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui a permis de vaincre le terrorisme doit rester une référence et un repère pour les Algériens en matière de lutte antiterroriste et de réconciliation.

A ce propos, le nouveau découpage administratif et la création de dix nouvelles circonscriptions dans le Sud du pays va dans le sens de rassurer les populations de cette vaste région du pays, lesquelles font l'objet de tentatives de manipulation et de récupération de la part des aventuriers dont l'objectif consiste à rallumer la fitna des années 1990.

Or, les Algériens qui ont souffert des affres du terrorisme restent attachés à la stabilité du pays et à la paix, chèrement recouvrée. Cela explique, en fait leur implication et leur soutien indéfectible aux forces de sécurité dans la lutte antiterroriste.

C'est grâce aux valeurs de la paix et de la réconciliation nationale que l'Algérie a pu dépasser l'étape de la décennie noire pour amorcer celle du développement et de la reconstruction du pays. Des acquis à préserver et à consolider dans le but de renforcer le front interne. A ce propos, le président de la République n'a jamais d'horter la jeunesse de redoubler de vigilance et demeurer prête à relever le défi de faire face et de contrecarrer ceux qui se jouent de l'avenir l'Algérie.

population de la région seront prises en charge à travers l'intégration de nouveaux programmes de développement dans le cadre du Fonds de solidarité des collectivités locales précisant que tous les moyens matériels et humains ont été réunis à la faveur de la loi de finances complémentaire adoptée récemment en vue d'assurer aux nouvelles wilayas les conditions favorables pour accomplir pleinement les missions qui leur sont confiées.

Pour sa part, le nouveau wali de Tamanrasset s'est engagé à œuvrer en faveur de la poursuite de la dynamique de développement que connaît la wilaya, appelant la population et les notables de la wilaya à l'aider pour la réalisation des objectifs tracés.

APS

SELON M. MOKHTAR FELIOUNE L'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire de Koléa ouverte incessamment



L'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire réalisée à Koléa, dans la wilaya de Tipasa, sera ouverte "dans les tout prochains jours", a déclaré mercredi à M'sila le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune.

Trois autres écoles ouvriront leurs portes "en 2016", a précisé le même responsable dans un point de presse organisé à l'annexe de M'sila de l'Ecole nationale pénitentiaire où s'est déroulée une cérémonie de sortie de deux promotions d'agents et officiers de l'administration pénitentiaire.

La réception de ces nouvelles structures de formation qui s'ajoutent aux opérations de construction et de réhabilitation de plusieurs établissements de rééducation permettra de "consolider la réforme du système pénitentiaire entamée en 2003, qui vise à assurer une formation de base et continue aux fonctionnaires de l'administration de ce secteur", a souligné M. Felioune.

Le même responsable a également ajouté que son administration coopère actuellement avec Penal reform international (PRI) dont le siège se trouve à Amman (Jordanie) dans le but "d'améliorer et d'adapter le système pénitentiaire aux normes internationales".

M. Felioune a saisi cette occasion pour mettre en avant les efforts fournis par l'administration pénitentiaire algérienne en matière de réinsertion.

Des efforts qui se sont traduits, a-t-il soutenu, par la réussite au baccalauréat de 1.535 candidats détenus et 3.336 autres reçus aux épreuves du brevet de l'enseignement moyen (BEM).

Les promotions sorties mercredi à l'annexe de M'sila, fortes d'un effectif de 71 agents et officiers, ont été baptisées du nom de deux martyrs du devoir, Mohamed Namla et Kamel Nasri.

Une nouvelle ordonnance pour réduire la durée de la détention préventive

Un nouveau texte de loi relatif aux procédures pénales a été publié dans le dernier numéro du *Journal Officiel* comprenant de nouvelles mesures réduisant les cas de détention préventive et sa durée.

Il s'agit de l'arrêté de l'ordonnance 15/02 du 23 juillet 2015 modifiant et complétant l'ordonnance 66/155 de 1966 qui vient minimiser le recours à la détention préventive et sa durée, une revendication plaidée par des juristes et observateurs.

L'article 124 de cette ordonnance précise que lorsque le maximum de la peine prévue par la loi est inférieur ou égal à trois (3) ans d'emprisonnement, l'inculpé, domicilié, en Algérie ne peut être détenu, sauf dans les cas où l'infraction a entraîné mort d'homme ou causé un trouble manifeste de l'ordre public.

Dans ce cas, la détention provisoire ne peut excéder une durée d'un mois non renouvelable.

L'article 125 stipule, quant à lui, que dans les cas autres que ceux prévus par l'article 124, la détention provisoire ne peut excéder quatre (4) mois en matière délictuelle.

Lorsqu'il s'avère nécessaire de maintenir l'inculpé en détention, le juge d'instruction peut, après avis motivé du procureur de la République, prolonger par ordonnance motivée la détention provisoire une seule fois pour une durée de quatre (4) mois.

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT À SÉTIF Les grands transferts hydrauliques en ligne de mire

Azzedine Tiouri

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdellah Nouri a entamé depuis hier, mercredi en fin d'après-midi, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Sétif, qui se poursuivra aujourd'hui. Lors de son séjour, le membre du gouvernement s'enquerra sur l'avancement des travaux de certains projets, dont le plus important celui des grands transferts hydrauliques et procéder à l'inauguration de certaines

réalisations. Dès son arrivée dans l'après-midi de mercredi, selon le programme préétabli, l'hôte de Sétif, accompagné du wali, du président de l'APW, de la délégation ministérielle ainsi que des autorités locales, se rendra dans la commune d'Ouricia où il entendra plusieurs exposés et compères rendus sur l'alimentation en eau potable de la wilaya de Sétif, sur les services publics du secteur des eaux, sur le projet des grands transferts ouest à partir du barrage d'Ighil Emda à celui de Maouane, du projet reliant 13 communes au barrage de

Maouane, sur l'aménagement des surfaces agricoles à irriguer à partir du même ouvrage pour terminer avec la visite de ce dernier.

Dans la commune de Sétif, le ministre aura à visiter le centre d'enfouissement de Sidi Haider avant d'écouter un compte-rendu sur la gestion des déchets ménagers de la wilaya, toujours dans la même localité.

Pour sa seconde journée, c'est-à-dire, celle d'aujourd'hui, M. le ministre la consacrera à la visite de deux communes, celles de Bir Haddad et Tachouda. Dans la première, M. Nouri entendra un

compte rendu sur l'alimentation en eau potable de tout le sud de la wilaya de Sétif à partir des réserves et des retenues de Kharzet Youcef et Chebet El Hamra à Aïn Azel, avant de procéder à l'inauguration du réseau d'alimentation en eau potable de Bir Haddada. Dans celle de Tachouda, le ministre s'enquerra sur le projet des transferts hydrauliques à partir du barrage d'Erraguen, dans la wilaya de Bejaïa et ceux de Tablout et Dra Diss, dans celle de Sétif, de celui reliant 15 communes à partir du barrage de Dra Diss ainsi que celui de



l'aménagement des surfaces irriguées à partir du même barrage, avant de procéder à sa visite.

ABDELKADER OUALI L'A ANNONCÉ À ANNABA Mise en place en septembre d'unités de surveillance et d'entretien des routes

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a annoncé, mardi après-midi au cours d'une visite de travail à Annaba, la mise en place dès septembre prochain d'unités de surveillance et d'entretien du réseau routier national (USIR).

Ces structures auront pour mission d'entretenir en permanence et de maintenir en état le réseau routier du pays, notamment les chemins de wilaya (CW) et les chemins communaux (CC), pour désenclaver les populations, faciliter leurs déplacements et dynamiser l'activité économique, a souligné le ministre.

L'entretien systématique des routes du pays est également de nature à favoriser la création et le lancement des activités de nouvelles PME, a également estimé M. Ouali, avant d'insister sur "l'intégration dans les activités quotidiennes des acteurs du secteur d'une +culture de l'entretien+".

Le ministre des Travaux publics s'est rendu, à son arrivée à Annaba en provenance de la wilaya voisine d'El Tarf, sur le chantier de la nouvelle aérogare d'Annaba où il s'est enquis de l'état d'avancement du chantier de réhabilitation du parking avions E.

Le retard accusé par ce projet qui devait être livré en juillet dernier, et qui affiche à l'heure actuelle un taux d'avancement de l'ordre de 80%, doit impérativement donner lieu à une énergique reprise en mains, a souligné le ministre à l'adresse de l'entreprise de réalisation qu'il a instruite à l'effet d'achever les travaux en septembre prochain. "Tout nouveau re-



gard ne sera pas toléré", a martelé M. Ouali avant d'insister sur la nécessité de confier ce type de projets à des entreprises qualifiées disposant des moyens humains et matériels pour livrer les projets qui leur sont confiés dans les délais impartis.

Le ministre, qui a également inspecté, au cours de sa visite, le projet de revêtement de la route nationale (RN) n° 16 sur 10 km entre Annaba et El Hadjar, s'est rendu sur le site du projet d'aménagement de l'entrée ouest d'Annaba.

Ce projet structurant actuellement en phase d'études, devant être financé à hauteur de 5 milliards de dinars, nécessitera la

construction de quatre échangeurs, d'un pont de 360 m et d'une voie double. Cet aménagement qui reliera le carrefour de Sidi-Brahim à la cité Seybouse fluidifiera la circulation dans cette partie de la ville et facilitera notamment l'accès vers le port d'Annaba, ont indiqué les responsables locaux du secteur.

M. Ouali s'est également rendu au port d'Annaba où il a notamment reçu des explications sur le projet (achevé) de dragage du bassin portuaire. Une opération qui a permis, a-t-on indiqué, d'augmenter le tirant d'eau et de faciliter les évolutions et l'accostage des navires à tonnage important.

Le ministre a clôturé sa tournée sur le chantier de réparation de l'effondrement survenu sur le CW n° 15, à Sidi-Aïssa, sur les hauteurs d'Annaba. Il a fixé, in situ, un délai de deux mois pour le confortement du tronçon détérioré et signifié son accord pour l'octroi d'une enveloppe de 400 millions de dinars pour la réalisation de ce projet qui donnera lieu à la construction d'une déviation d'un km.

M. Abdelkader Ouali a présidé, en début de soirée, une séance de travail qui a réuni, au siège de la wilaya, les responsables et les cadres de son secteur exerçant dans les wilayas d'El Tarf et d'Annaba.

ACTUALISATION L'ANNÉE PROCHAINE DU TEXTE D'APPLICATION RELATIF À LA GESTION DES PLAGES Ghoul à grandes foulées

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a annoncé mardi à Alger que le texte d'application relatif à la gestion des plages et à l'amélioration des prestations au niveau des zones côtières, sera actualisé l'année prochaine.

M. Ghoul qui a présidé une sortie de promotion à l'Ecole nationale supérieure du Tourisme à l'hôtel El Auras, a souligné à l'issue de la cérémonie : «L'importance de l'actualisation du texte d'application afin d'assurer une meilleure gestion des plages selon les normes en vigueur».

Le ministre a indiqué que des correspondances ont été remises aux walis des wilayas côtières concernant l'application de la décision relative à la gratuité des plages autorisées à la baignade durant cette saison estivale en



directives pour garantir les aspects sécuritaire, préventif et d'hygiène au niveau des camps de vacances et des complexes touristiques tout en permettant aux populations des villes intérieures et des Hauts plateaux de passer leurs vacances au bord de la mer».

Il a rappelé dans ce sens que «d'importants projets» touristiques seront lancés à partir de septembre prochain dans les régions côtières pour attirer les touristes.

Concernant la réouverture de circuits touristiques dans le sud du pays, fermés pour des raisons sécuritaires, le ministre a rappelé qu'un travail coordonné se fait avec les secteurs concernés visant la réhabilitation de la sécurité pour permettre aux touristes de se rendre dans ces régions notamment les étrangers».

leur chargeant de la gestion de ces plages en vertu de la convention conclue entre l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. M. Ghoul a également indiqué que les walis «ont reçu des

BENGHEBRIT

«Il est inutile de procéder à un classement par wilaya des résultats des examens»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a affirmé, mardi à Laghouat, que «tout classement par wilaya des résultats des différents examens officiels est inutile».

Président l'ouverture des travaux de la Conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens officiels de certaines wilayas du Sud, la ministre a affirmé qu'il est inutile de procéder au classement par wilaya des résultats des différents examens officiels pour plusieurs raisons.

Parmi ces raisons, Mme Benghebrit a cité les conditions climatiques et sociologiques divergentes et leur impact sur les performances des responsables locaux, outre le fait que certaines wilayas occupent toujours les dernières positions, en dépit de l'amélioration de leurs résultats.

«Cette conférence vise à analyser cette situation, à trouver des solutions et à les appliquer dès la prochaine rentrée scolaire, pour laquelle toutes les mesures nécessaires seront prises afin qu'elle se déroule dans des condi-



tions normales et sereines», a rappelé la ministre, soulignant l'installation de groupes de travail intersectoriels à cet effet.

La ministre a précisé que son département ministériel veillait, à travers cette conférence qui sera suivie par d'autres conférences similaires, à la consécration des efforts des autorités publiques en vue de «réduire l'écart» entre les wilayas et même au sein d'une même wilaya.

«Le principal enjeu est de procéder à un diagnostic précis de ce qui déroule au sein des établissements éducatifs et connaître les raisons exactes de l'obtention de bons ou de mauvais résultats», a-t-elle dit.

Cette conférence qui connaît la participation de 10 wilayas du sud, se poursuivra quatre jours durant à travers des ateliers tenus à huis clos et sanctionnés par des recommandations.

L'université Alger 3 de Dely Ibrahim s'attend à recevoir 10.000 nouveaux étudiants

L'université Alger 3 (Dely Ibrahim), où 10.000 nouveaux étudiants sont attendus à la rentrée universitaire de 2015, a commencé mercredi à recevoir les premiers bacheliers venus pour les inscriptions définitives, mais également ceux qui restent encore indécis, a-t-on constaté. Malgré une chaleur suffocante, des centaines de bacheliers, accompagnés d'un parent ou d'un étudiant inscrit dans cette université, se sont rendus à Dely Ibrahim où se déroulent les opérations d'inscription jusqu'au 6 août, y compris les vendredi et samedi.

Les inscriptions se déroulent le plus normalement du monde: dès l'entrée de l'université, les bacheliers sont dirigés vers le bâtiment "D" où trois agents animant un bureau d'accueil et d'orientation les prennent en charge avec le sourire.

Un bureau d'accueil et d'orientation, les bacheliers se font remettre une enveloppe et des formulaires à remplir, et sont invités ensuite à regagner les bancs d'un amphithéâtre où, à l'abri de la chaleur étouffante, ils peuvent remplir leurs formulaires d'inscription.

Un service de la Poste est assuré sur place pour permettre aux nouveaux étudiants de s'acquitter des frais d'inscription (200 DA) sans se déplacer dans un bureau de poste, en dehors de l'université.

En moins d'une heure, le bachelier quitte l'université de Dely Ibrahim avec le statut de nouveau étudiant, le certificat de scolarité et la carte d'étudiant en poche, a constaté un journaliste de l'APS.

Mais, s'ils apprécient la décision d'alléger le dossier d'inscription (avec les enveloppes timbrées et l'extrait de naissance en moins), certains bacheliers sont plus préoccupés par des recours à introduire et les procédures de transfert qu'ils doivent accomplir.

Naïma a été orientée vers l'institut d'éducation physique et sportive de Sidi Abdallah, mais elle aurait voulu s'inscrire pour une licence d'anglais. Elle compte introduire un recours, même si pendant l'orientation, elle a obtenu son deuxième choix.

Elle reconnaît qu'elle n'a pas donné suffisamment d'importance à la fiche de voeu. "Tout ce qui m'intéresse-

sait, c'était le premier choix. Pour le reste j'ai fait dans le remplissage", regrette-t-elle.

Souhil est tout heureux de s'inscrire à la faculté des sciences de l'information et de la communication (Ben Aknoun) pour une licence en journalisme. "Je veux faire une licence en journalisme. C'était mon premier choix et on me l'a accordé", témoigne-t-il.

Son ami Nazima à lui, l'air contrarié: comme Souhil, il a été orienté lui aussi vers la faculté des sciences de l'information et de la communication.

"Il m'ont accordé le 7^e choix. Mon premier choix, c'était une licence à l'École nationale supérieure de Bouzaréah qu'on m'a refusée parce qu'il me manquait 0,12 de moyenne. Mais je compte demander un transfert", dit-il.

"Les inscriptions se déroulent dans des conditions normales. Nous sommes prêts à accueillir tous nos nouveaux étudiants au sein de l'université Alger 3 qui propose des filières qui répondent aux voeux des bacheliers et du monde du travail", assure à l'APS son recteur, le docteur Rabah Cheriet.

L'université Alger 3 accueillera cette année 10.000 nouveaux étudiants, dont plus des deux tiers (7.500) dans la seule faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de Ben Aknoun, a indiqué de son côté le vice-recteur chargé de la pédagogie, Ali Abdallah.

Le nombre global des étudiants inscrits dans les trois facultés et un institut dépendant de cette université, sera de 41.600 à la prochaine rentrée, dont 37.800 en licence et master, et le reste en doctorat, a-t-il détaillé.

La faculté des sciences économique, commerciale et de gestion a l'habitude de recevoir entre 4.000 et 4.500 nouveaux étudiants chaque année, mais cette fois-ci le chiffre est porté à exactement 7.517 étudiants, a précisé son doyen Othmane Lakhléf.

"Avec ses 30.000 étudiants, la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion d'Alger est la plus grande au niveau national. Nous veillerons à ce que chaque étudiant aura une place pédagogique", s'est-il engagé.

Plus de 1.100 familles relogées à Constantine

Plus de 1.100 familles qui résidaient dans des habitations affectées par le phénomène de glissement de terrain à Constantine, ont été relogées mercredi dans des appartements neufs réalisés à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a-t-on constaté.

Le déménagement des familles concernées, mené dans de bonnes conditions, a été effectué dans le cadre d'une opé-

ration entamée le 2 juillet dernier, ponctuée par le relogement d'un total de quelque 3.000 familles éparses à travers plusieurs sites précaires.

Cette opération qui a ciblé les habitants du quartier des Maquisards, permet de clôturer définitivement le dossier lié à l'éradication des sites de précarité qui subsistaient là et dans la ville de Constantine et sa périphérie, a souligné le wali, Ho-

cine Ouadah, qui a supervisé cette action accueillie par beaucoup de soulagement par les familles bénéficiaires.

Pour rappel, le relogement opéré durant le mois de juillet en cours a concerné 1.900 familles vivant dans des bidonvilles et 1.100 autres dans des habitations situées dans des zones touchées par le phénomène de glissement de terrain. D'ici à fin 2015, a ajouté le

chef de l'exécutif local, 3.000 logements publics locatifs seront également distribués à autant de familles dans le cadre des efforts visant à répondre à la demande sur l'habitat social.

D'autres logements du même segment seront aussi attribués "avant la fin de l'année en cours" dans d'autres communes de la wilaya de Constantine comme Aïn Abid et Didouche-Mourad, a encore précisé le wali.

M. Ouadah a également affirmé qu'au vu du programme d'habitat en cours dans la wilaya de Constantine, la tendance sera prochainement "inversée" étant donné que l'offre est appelée à dépasser la demande.

Il s'est aussi réjoui de la qualité des logements réalisés dans cette wilaya s'agissant, en particulier, des programmes à caractère social.

APS

Médéa se souvient de Si Tayeb El-Djoughlali

Une cérémonie commémorative a été organisée mercredi à Médéa à l'occasion du 56e anniversaire de la mort du colonel Tayeb Bouacem, dit Si Tayeb El-Djoughlali, en présence du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines, Saïd Abadou, du président de la fondation de la Wilaya IV historique, Hassan El-Khatib, et de nombreux moudjahidins de la région.

Dans une lettre du ministre des moudjahidines, Tayeb Zitouni, lue par le directeur du Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution de novembre (Cnernm/Rn), Djamel Yahiaoui, le ministre a mis l'accent sur les grandes qualités humaines et les capacités militaires de ce héros de la Révolution qui a consacré toute sa vie pour la libération du pays du joug colonial.

«L'hommage rendu, aujourd'hui, à cette grande figure du combat libérateur est l'occasion de perpétuer la mémoire et le sacrifice de ces hommes hors pair qui ont tout donné pour leur patrie», a indiqué le ministre, appelant les nouvelles générations à "s'inspirer de ce modèle et à préserver son œuvre".

«Si Tayeb Djoughlali a su incarner, durant son parcours combattant, les notions de liberté, de sacrifice, d'amour pour la patrie, œuvrant avec abnégation et amour, au même titre que d'autres chefs de la Révolution, à consolider les valeurs nationales et à militier pour la sauvegarde de l'identité du peuple algérien», a-t-il conclu.

Né en 1916 à Ouled Torki, dans l'ex-commune de Champlin, l'actuelle El-Omaria, à l'est de Médéa, le chahid fit ses premières études dans une école coranique de la région, avant de rejoindre, à la fin des années 30, le mouvement national.

Il fut l'un des pionniers du FLN-ALN dans l'Atlas blidéen et le Titteri. Il intégra le Mouvement national, en 1937, pour se voir confier des responsabilités au niveau local.

Si Tayeb El-Djoughlali avait mis sur pied et encadré plusieurs sections du mouvement national à travers les localités de Médéa, El-Omaria, Berrouaghia, mais également dans des régions situées à l'est de la capitale du Titteri.

Il connaîtra les geôles coloniales, dès l'année 1947, et sera libéré, après quatre années d'emprisonnement. A peine libéré, il renoua avec l'action politique avant d'être emprisonné de nouveau et de subir les pires atrocités.

Au déclenchement de la guerre de Libération nationale, le Front de libération national (FLN) le chargea de collecter de l'argent et des armes, mais aussi du recrutement de nouveaux combattants et de la mobilisation des citoyens.

Au lendemain du congrès de la Soummam, en août 1956, Si Tayeb El-Djoughlali est désigné à la tête de la zone deux de la Wilaya IV et entamera, aussitôt, la réorganisation des unités combattantes opérant au niveau de cette wilaya. En route pour la Wilaya VI, pour rejoindre le lieu de sa nouvelle affectation, il fut pris dans une embuscade près de la commune de Had s'Hari (wilaya de Djelfa), dans le djebel Ghaïga dans la Wilaya IV, au cours de laquelle il trouva la mort le 29 juillet 1959 en compagnie du Commandant Si Mahmoud Bachene et treize autres moudjahidines.

ALGERIE - RUSSIE M. Benkhalfa à Moscou pour la 7^e session de la Commission mixte algéro-russe



Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa coprésidera, aujourd'hui et demain à Moscou, avec le ministre russe de l'Energie, Alexander Novak, les travaux de la 7^e session de la Commission intergouvernementale mixte de coopération algéro-russe, indique mardi un communiqué du ministère.

En visite officielle de deux jours à Moscou, M. Benkhalfa sera à la tête d'une délégation composée des représentants des différents départements ministériels qui prendront par à cette commission intergouvernementale mixte de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, précise-t-on.

Cette rencontre permettra aux experts des deux pays de dresser un bilan d'exécution des recommandations consignées au procès verbal de la 6^e session, tenue à Alger les 29 et 30 avril 2013.

Elle leur permettra également d'identifier de nouvelles actions de coopération, pour «impulser une dynamique nouvelle aux relations bilatérales dans les différents domaines d'activité».

La rencontre sera, en outre, mise à profit pour poursuivre les discussions sur les dossiers de coopération déjà engagés, selon la même source.

ALGERIE - NIGER

M. Lamamra rencontre les membres de la communauté algérienne établis au Niger

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a rencontré, mardi à Niamey au siège de l'ambassade d'Algérie au Niger, les membres de la communauté algérienne établis dans ce pays, qui lui ont fait part de leurs préoccupations axées essentiellement sur des questions purement administratives et sociales.



A cette occasion, M. Lamamra a affirmé que l'Etat algérien «n'abandonnera jamais ses enfants qui constituent, dans cette région, un élément essentiel de nos relations avec les pays voisins», soulignant la nécessité pour ces Algériens de se constituer en associations afin de mieux exprimer leurs préoccupations. M. Lamamra a également en-

couragé ses interlocuteurs à créer «une organisation caritative qui sera chargée d'apporter l'aide matérielle, sanitaire et éducative nécessaire aux Algériens établis au Niger et de résoudre le problème du cachet sur leurs passeports au niveau des frontières». M. Lamamra est arrivé lundi à Niamey à l'invitation de son homologue nigérienne, Kane

Aitchatou Boulama. Le chef de la diplomatie algérienne a remis un message du président Abdelaziz Bouteflika à son homologue nigérien Mahamadou Issoufou, et ce, dans le prolongement des entretiens que les deux chefs d'Etat ont eus à l'occasion de la visite d'Etat en Algérie du président Issoufou en janvier dernier.

LAMAMRA À NIAMEY: L'Algérie et le Niger œuvrent de concert à «relever des défis multiples et complexes»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé que l'Algérie et le Niger œuvraient de concert à relever «des défis aussi multiples que complexes», notamment pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue.

Lors de sa rencontre avec les membres de la communauté algérienne établis au Niger, M. Lamamra a souligné que les deux pays (l'Algérie et le Niger), œuvraient de concert à «relever des défis multiples et complexes aussi bien ceux liés aux conditions climatiques extrêmes que ceux concernant le terrorisme et le trafic de drogue».

De par sa position géographique, «l'Algérie est la cible de menaces multiformes, qu'il s'agisse du terrorisme ou du crime transfrontalier sous toutes ses formes», a souligné M.

Lamamra ajoutant que l'Algérie «jouit d'une expérience et de beaucoup de volonté outre le professionnalisme qui caractérise ses corps de sécurité face à ces menaces».

Le chef de la diplomatie algérienne a évoqué, par ailleurs, les relations de l'Algérie avec ses voisins, rappelant dans ce sens les efforts de l'Algérie aux côtés d'autres pays pour le règlement de la crise malienne. Il a indiqué que l'Algérie et le Niger veillaient dans le cadre du comité de suivi réuni à Bamako, à l'application scrupuleuse de cet accord.

M. Lamamra a rappelé les relations qui unissent l'Algérie et le Niger dans le cadre du Traité de coopération et de bon voisinage qui a permis au deux pays, a-t-il ajouté, de développer leurs relations bilatérales, soulignant qu'il n'y avait aucun différend susceptible d'entraver l'établissement de relations fortes et solides sur la base d'intérêts communs et du respect mutuel.

Le chef de la diplomatie algérienne a souligné que les Algériens résidant au Niger jouaient un «rôle important» pour bien représenter leur pays et veiller à son développement.

Il a par ailleurs souligné que les préoccupations soumises par les membres de la communauté algérienne seront examinées durant la réunion de la commission de coopération des régions frontalières entre les deux pays prévue jeudi à Niamey.

Par ailleurs, M. Lamamra a évoqué les «problèmes auxquels fait face l'Algérie à l'instar des autres pays, notamment en ce contexte économique difficile marqué par un recul des prix du pétrole», faisant remarquer que les décisions prises par le Président Bouteflika depuis quelques années avaient permis à l'Algérie de payer sa dette extérieure et vivre dans l'aisance.

ALGERIE - ARABIE SAOUDITE

Echange d'expériences en matière d'orientation religieuse, thème d'une réunion algéro-saoudienne

Une réunion regroupant des responsables algériens et saoudiens s'est tenue mercredi au siège du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs pour l'échange d'expériences en matière d'orientation religieuse, la gestion des Wakfs et la distribution de la zakat (aumône légale).

Il a été question lors de cette rencontre, de l'échange d'expériences en matière d'orientation religieuse, la culture islamique, les études et recherches, la formation, la gestion et l'investissement des wakfs et la distribution de la zakat, indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des wakfs.

Présidé du côté saoudien par Abdelmadjid Mohamed Sleiman, directeur général des relations extérieures au ministère saoudien des Affaires étrangères et Salmane Othmane Saad Al Othmane, conseiller au



sein du même ministère, la rencontre s'inscrit dans le cadre de la 3^e réunion de suivi du programme exécutif du mémorandum d'entente dans le domaine des affaires islamiques et des wakfs entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite.

Elle se veut un prolongement de la série de réunions régulières qui se tiennent annuellement entre le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et le ministère saoudien des Affaires islamiques et des wakfs dans le cadre de l'accord conclu entre les deux pays en 2003.

La dernière réunion entre les délégations des deux pays a eu lieu en février 2014 à Alger et avait porté sur la relance du protocole de coopération signé entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite dans le domaine religieux.

APS

ALGÉRIE - ONU

M. Messahel expose à Madrid l'expérience algérienne dans la lutte contre l'extrémisme violent et la déradicalisation

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a exposé mardi à Madrid les grandes lignes de l'expérience algérienne dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent et la déradicalisation.

M. Messahel a souligné, dans son intervention devant la réunion ministérielle spéciale du Comité de lutte contre le terrorisme des Nations unies sur le flux de combattants terroristes étrangers, que l'expérience algérienne était basée sur le maintien d'un haut niveau de mobilisation et de vigilance des forces armées et des services de sécurité dans leur mission institutionnelle de protection de l'ordre public et de la sécurité des personnes et des biens.

M. Messahel a présidé, à cette occasion, une importante délégation comprenant, le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, ainsi que des représentants de plusieurs départements ministériels.

Il a exposé également les grandes lignes de la mise en œuvre d'une politique globale de déradicalisation combinant des mesures à la fois politiques, économiques, sociales, culturelles et religieuses, impliquant toutes les institutions et les citoyens et mettant à contribution d'importantes ressources de la nation.

Cette rencontre a été ainsi l'occasion pour M. Messahel de présenter les résultats de la dernière conférence d'Alger sur la lutte contre l'extrémisme violent et sur la déradicalisation, soulignant le consensus qui s'en est dégagé sur le besoin de privilégier des approches intégrées et la nécessité d'aller vers de politiques préventives à long terme.

Au cours de son intervention, M. Messahel a mis l'accent sur l'ampleur du phénomène des combattants étrangers et la nécessité pour la communauté internationale de prendre des mesures préventives au niveau national, bilatéral et multilatéral et sur les mécanismes opérationnels à mettre en place pour lutter contre ce fléau.

M. Messahel a réitéré la disponibilité de l'Algérie à poursuivre sa coopération et à partager son expérience avec ses partenaires étrangers.

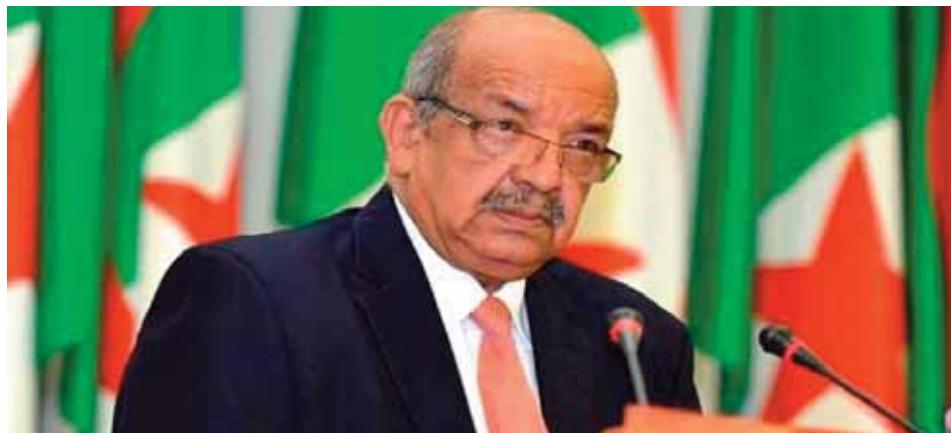
Il a indiqué que la rencontre de Madrid était une occasion d'«affiner nos approches sécuritaires contre le défi terroriste et de passer en revue les moyens mis en œuvre au niveau national et international pour contrer les pratiques d'enrôlement de terroristes et lutter contre l'endoctrinement et la propagande des prédateurs radicaux partisans de l'idéologie de l'exclusion et de la haine».

Il a ajouté que la question épineuse des terroristes étrangers dans les différentes zones de combat, notamment au Sahel et dans la région du Moyen-Orient est, à juste titre, «une préoccupation sécuritaire de premier plan et une grave menace à la stabilité et à la sécurité de nos Etats et de nos régions respectifs».

«L'ampleur du phénomène des combattants étrangers, le nombre grandissant des recrues et la multiplication des pays de provenance ont pris, ces derniers mois, une ampleur sans précédent.

Il s'agit pour nous de mettre en avant, pour mieux l'analyser, le discours à l'origine du ralliement des jeunes recrues dans les rangs des groupes terroristes», a-t-il souligné.

«Il est, en outre, question de préparer une riposte organisée pour contrer l'idéologie de l'exclusion et de l'exclusif et promouvoir les valeurs de tolérance et de



respect mutuel», a-t-il relevé. Le ministre a ajouté qu'«il est de notre responsabilité de discréder systématiquement les fondements conceptuels et les sources doctrinaires qui sont à la base de l'extrémisme violent», précisant qu'il s'agit là de «renforcer les capacités de l'Etat pour faire échec aux tentatives des groupes terroristes d'en détruire les structures pour leur substituer un ordre obscurantiste et radical».

M. Messahel a rappelé que la conférence internationale sur l'extrémisme violent et sur la déradicalisation, tenue les 22 et 23 juillet à Alger, a été l'occasion pour les participants d'examiner les voies et moyens permettant de «meilleur affiner les stratégies de lutte contre ce fléau».

Il a indiqué que la conférence a fait ressortir, par ailleurs, un consensus sur le besoin de «privilégier des approches intégrées et la nécessité d'aller vers des politiques préventives à long terme», ajoutant qu'à cet égard, les participants ont souligné, en particulier, «la gravité du problème et le besoin de mieux cerner ce phénomène et d'organiser la coopération internationale pour sa prise en charge efficace».

Pour M. Messahel, la menace représentée par la présence de combattants terroristes étrangers dans les zones de combats «doit, dès lors, être perçue sous l'angle de la sécurité et de la stabilité du pays d'origine lui-même, de celui de transit, mais aussi sous le prisme de l'accroissement du risque de propagation des foyers de crises et de guerres asymétriques un peu partout dans le monde».

«L'expérience de l'Algérie en matière de déradicalisation et de prévention contre le flux de combattants terroristes étrangers et l'efficacité des résultats obtenus reposent sur une stratégie cohérente et intégrée, ce qui a permis à mon pays d'obtenir des résultats significatifs dans ces domaines», a-t-il dit.

Il a ajouté que cette stratégie «nécessite le maintien d'un haut niveau de mobilisation et de vigilance des forces armées et des services de sécurité dans leur mission institutionnelle de protection de l'ordre public et de la sécurité des personnes et des biens».

Il a soutenu que la lutte contre le terrorisme et ses différentes expressions, dont l'extrémisme violent et les politiques de déradicalisation, «exige également la pré-

sence d'un Etat fort s'appuyant sur la force de la loi et capable de la faire respecter quelque soient les circonstances».

«Les bonnes pratiques issues des expériences nationales et les échanges fructueux à la fois sur les tenants de la propagande criminelle et sur les auteurs de l'apologie du terrorisme gagneraient à bénéficier à l'ensemble des Etats en vue de consolider notre riposte opérationnelle et tarir les sources de recrutement et de financement des réseaux terroristes à l'échelle globale», a-t-il indiqué.

Il a souligné que la lutte contre l'extrémisme violent «doit impérativement se faire aussi sur Internet et sur les réseaux sociaux, lesquels constituent, aujourd'hui, les supports de prédilection de la propagande terroriste et la meilleure Agence de recrutement des groupes terroristes».

«Il y a nécessité, dès lors, et même urgence de réunir un consensus international pour faire de l'Internet un instrument puissant au service du progrès de toute l'humanité et non plus un mécanisme destructeur au service de l'extrémisme et de la violence, alimentés parfois par des rivalités géopolitiques», a-t-il plaidé.

«Notre responsabilité commune nous impose de nous munir des outils les plus performants de prévention et de lutte contre l'idéologie de la violence et contre la sécurité et de la stabilité du pays d'origine lui-même, de celui de transit, mais aussi sous le prisme de l'accroissement du risque de propagation des foyers de crises et de guerres asymétriques un peu partout dans le monde».

«L'expérience de l'Algérie en matière de déradicalisation et de prévention contre le flux de combattants terroristes étrangers et l'efficacité des résultats obtenus reposent sur une stratégie cohérente et intégrée, ce qui a permis à mon pays d'obtenir des résultats significatifs dans ces domaines», a-t-il dit.

Il a ajouté que le défi de la criminalisation de l'acte terroriste que la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité a étendu à l'ensemble de l'activité terroriste «devrait nous servir de référence lorsqu'il s'agit, comme proposé dans notre ordre du jour, de mettre à contribution d'abord le système judiciaire puis l'administration carcérale». «C'est cette approche que mon

pays a choisie en adoptant un programme de réinsertion sociale, de formation professionnelle adaptée en direction de nombreux égarés», a-t-il souligné, précisant que cette politique «a porté ses fruits».

«L'expérience pionnière de l'Algérie= Il a ajouté que c'est dans ce cadre que l'expérience pionnière de l'Algérie dans le domaine de la déradicalisation trouvait toute sa signification. «Cette stratégie pronée par le président de la République, Abdelaïd Bouteflika, a été couronnée de succès après la mise en œuvre des dispositions de la Charte sur la réconciliation nationale qui a donné une assise solide à la réinsertion sociale des terroristes repents et ceux ayant purgé leur peine», a-t-il mentionné.

Il a estimé que cette mobilisation «a été concluante et le nombre réduit d'Algériens comptabilisés dans les rangs des combattants étrangers illustre le bien-fondé de cette approche».

M. Messahel a indiqué que les propositions qui sortiront «de nos délibérations gagneraient à être optimisées par le renforcement de la chaîne des échanges qui bénéficient à nos structures nationale en charge de la lutte contre le terrorisme, une banque de données et un suivi des activités de la criminalité dans toutes ses manifestations sont autant d'atouts à partager pour affiner nos méthodes de travail et rendre plus performants les outils mis en place pour éradiquer ce phénomène et tarir les sources de financement, multiples et nombreux qui profitent à la nébuleuse terroriste».

L'Algérie, a-t-il assuré, de par son expérience dans la lutte antiterroriste réitére son engagement à continuer à lutter contre ce fléau. «Le gouvernement algérien, que je représente ici, est disposé à poursuivre sa coopération et à partager son expérience avec ses voisins pour faire échec aux visées des organisations terroristes et contribuer, par la même, à la stabilisation de notre région, à la sécurisation de ses espaces frontaliers, contribuant ainsi aux efforts de développement et de progrès auxquels aspirent tous nos peuples», a-t-il affirmé. «Au-delà de son voisinage immédiat, l'Algérie poursuivra sa contribution à la consolidation et à la mise en œuvre de la stratégie globale de lutte contre le terrorisme», a-t-il encore poursuivi.

PORTO RICO

Washington inquiète d'une restructuration de dette «désordonnée»

Les Etats-Unis ont fait part mardi de leur «extrême inquiétude» du risque d'une restructuration de dette «désordonnée» à Porto Rico et ont appelé à un changement légal pour permettre à ce territoire américain de se déclarer en faillite. «Je suis extrêmement inquiet des dégâts qu'un processus de restructuration (de dette, ndlr) long et désordonné pourrait causer sur la santé, la sécurité et le bien-être financier des familles qui vivent et travaillent à Porto Rico», a assuré le secrétaire américain au Trésor Jacob Lew dans une lettre à un sénateur.

Parfois surnommé la «Grèce des Caraïbes», cet archipel rattaché aux Etats-Unis est plombé par une dette de quelque 73 milliards de dollars et a récemment averti qu'il était dans l'incapacité de rembourser ses créanciers, dont de nombreux fonds de pension américains.

Selon M. Lew, l'Etat fédéral n'envisage aucun «sauvetage» financier de Porto Rico mais serait favorable à une loi offrant au territoire la possibilité de se déclarer en faillite pour restructurer sa dette à l'abri de ses créanciers.

Cette possibilité, qui a été notamment utilisée par la ville de Detroit, est pour l'heure réservée par la loi aux collectivités locales américaines et permet d'éviter des poursuites en justice de créanciers désireux de récupérer leur mise.

«En cas de statu quo, sans un régime légal qui a déjà fait ses preuves, la solution des problèmes financiers de Porto Rico serait chaotique, longue et coûteuse pour Porto Rico mais plus généralement pour les Etats-Unis», avertit M. Lew dans sa missive, adressée au sénateur républicain Orrin Hatch.

Plusieurs sénateurs démocrates ont récemment déposé une proposition de loi qui autoriseraient les entreprises publiques de Porto Rico, lourdement endettées, à profiter de la protection de la loi sur les faillites.

Les finances portoricaines ont été notamment durement frappées par la fin en 2006 d'un système d'exemption fiscale pour les entreprises qui a provoqué une chute de l'activité économique sur l'île.

BOURSE

La Bourse de Tokyo débute en hausse

La Bourse de Tokyo a débuté la séance de mercredi en hausse, dans le sillage de Wall Street qui s'est relevée mardi grâce à une série encourageante de résultats d'entreprises.

A la première minute des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes s'élevait de 0,48% (+96,80 points) à 20.425,69 points.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau gagnait pour sa part 0,52% (+8,51 points) à 1.637,97 points. Au moment de l'ouverture à Tokyo (oohoo GMT), le dollar valait 123,60 yens, un peu plus que 24 heures plus tôt, tandis que l'euro était stable autour de 136,75 yens.

NIGER

La BM finance un projet sur le paludisme et les maladies tropicales

La Banque mondiale (BM) a accordé au Niger un crédit d'un montant d'environ 37 millions de dollars américains pour le financement du Projet Paludisme et Maladies tropicales Négligées (MTN) au Sahel, a-t-on indiqué mardi à Niamey de source officielle.

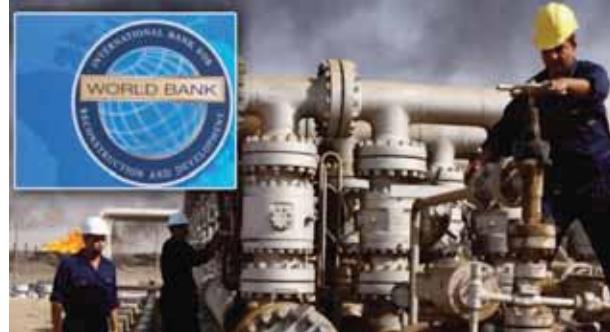
Ce projet a pour objectif notamment de diminuer la mortalité et la morbidité liées à ces maladies.

Les accords ont été signés par le ministre d'Etat nigérien en charge du Plan, Amadou Boubacar Cissé, et le Représentant résident de la Banque mondiale au Niger, Siaka Bakayoko, en présence du ministre nigérien de la

PRIX DU PÉTROLE

La Banque mondiale révise à la hausse ses prévisions de 2015

La Banque mondiale a révisé à la hausse ses prévisions pour 2015 des cours du pétrole brut pour les porter de 53 dollars le baril en avril à 57 dollars le baril après l'augmentation de 17% des prix du pétrole durant le 2^e trimestre.



Les prix de l'énergie ont augmenté de 12% durant le second trimestre, la hausse des prix du pétrole étant compensée par une baisse des prix du gaz naturel (de 13%) et du charbon (de 4%), a indiqué la BM dans le rapport trimestriel sur les perspectives des marchés mondiaux des produits de base.

La Banque estime toutefois que les prix de l'énergie devraient s'établir à des niveaux inférieurs de 39% en moyenne à ceux de 2014.

Selon les projections, les prix du gaz naturel diminueront sur les trois principaux marchés de ce produit les Etats-Unis, l'Europe et l'Asie, tandis que les prix du charbon chuteront de 17%.

Par ailleurs, la BM fait état d'une baisse des prix hors énergie de 2% pour le deuxième trimestre, indiquant, sur la base de ses prévisions, que les prix hors énergie seront, cette année, inférieurs de 12% en moyenne à leurs niveaux de 2014.

«La demande de pétrole brut a été plus importante que prévu au deuxième trimestre.

Malgré la hausse marginale des

prix indiqués par les prévisions pour 2015, il est probable, compte-tenu de l'ampleur des stocks et de l'augmentation de la production des pays membres de l'OPEP, que les prix resteront faibles à moyen terme» explique John Baffes, économiste senior et auteur principal du rapport. Les risques de dégradation de la situation décrite par les prévisions tiennent à la possibilité d'une production plus importante que prévu des pays non membres de l'OPEP (par suite de la diminution des coûts de production) et à la poursuite de l'augmentation de la production de l'OPEP.

En outre, analysant les contributions respectives de la Chine et de l'Inde à la consommation mondiale des produits de base, le rapport parvient à la conclusion que la demande de la Chine et, dans une moindre mesure, la demande de l'Inde ont, au cours des 20 dernières années, contribué à nettement accroître la demande de métaux et de produits énergétiques, en particulier de charbon, mais qu'elles ont eu un moindre impact sur la demande de produits de base alimentaires. La consommation

chinoise de métaux et de charbon a fait un bond pour atteindre approximativement 50% de la consommation mondiale, tandis que la part de l'Inde est passée à une part plus modeste, de 3 à 9%.

Il est possible que la demande de métaux, de pétrole et de charbon reste soutenue si la consommation de produits de base par habitant de ces deux pays rattrape celle des pays membres de l'OCDE, ou si la croissance de l'Inde s'appuie dans une plus large mesure sur le secteur industriel.

Selon le rapport, les prix des métaux ont peu diminué durant le trimestre car la plupart d'entre eux demeurent élevés. Leur baisse est surtout notable dans le cas du minerai de fer dont les prix ont diminué des deux tiers par rapport à leurs niveaux record de 2011.

Les prix des métaux s'établissent cette année à des niveaux inférieurs d'en moyenne 16% à leurs niveaux de 2014, ce qui représente une révision à la baisse par rapport aux projections d'avril qui indiquaient une diminution de 12%.

Le pétrole rebondit à New York

Les cours du pétrole ont terminé en hausse mardi à New York, profitant d'une actualité réduite pour effacer une partie de leur récente baisse, mais restaient nettement sous les 50 dollars le baril dans un marché toujours sous la pression d'une offre excessive. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre, qui baissait depuis quatre séances consécutives, a rebondi de 59 cents à 47,98 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

Cette hausse «s'apparente surtout à un rebond logique du marché, qui avait beaucoup baissé (...) et était allé trop loin», a résumé Kyle Cooper, de IAF Advisors.

«La Bourse américaine rebondit elle aussi, donc je pense que le marché reprend un peu son souffle.» Le rebond des cours du WTI est loin de faire oublier sa récente baisse.

En une semaine, il a perdu près de deux dollars le baril, passant à cette occasion sous le seuil des 50 dollars, et, plus

largement, le marché du pétrole rechute depuis le début juillet après une période de stabilisation au printemps.

Dans l'ensemble, les investisseurs restent préoccupés par le niveau élevé de l'offre mondiale, «avec une production qui se maintient aux Etats-Unis et continue à monter dans l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), et dépasse largement la demande», comme l'a rappelé Tim Evans, de Citi.

Dans l'ensemble, rien ne semble pointer vers une réduction de l'offre d'or noir, dont le surplus par rapport à la demande est estimé entre 1 et 1,5 million de barils par jour (mbj) selon plusieurs analystes.

Sur le plan de l'offre américaine, le marché attend comme tous les milieux de semaine les chiffres sur l'état des réserves aux Etats-Unis, avec les estimations de la fédération American Petroleum Institute (API) après la clôture, puis, surtout, les chiffres officiels du gouvernement américain mercredi à 14H30 GMT.

Santé Publique, Mano Aghali. Ce projet qui couvre trois pays (Mali, Burkina Faso et Niger) est financé par l'Association internationale de Développement (IDA) à hauteur de cent vingt et un millions de dollars américains, dont trente sept millions de dollars par pays et une subvention de dix millions de dollars pour l'Organisation ouest africaine de la Santé (OOAS), sur une période de cinq ans.

Il vise à augmenter l'accès et l'utilisation des services communautaires harmonisés pour la prévention et le traitement du paludisme et de certaines maladies tropi-

cales négligées dans les zones ciblées transfrontalières dans les pays concernés, à travers principalement la mise en œuvre des actions majeures, notamment l'amélioration de la collaboration régionale pour des meilleurs résultats. Au Niger, le paludisme est une maladie devenue aujourd'hui endémique.

Selon les statistiques du Ministère de la Santé publique, le paludisme fait chaque année des milliers de victimes, enfants comme adultes, surtout en saison de pluies.

Bouchouareb : La prochaine tripartite axée sur la promotion de la production nationale

La prochaine tripartite (gouvernement-UGTA-patronat), prévue en octobre prochain à Biskra, va accorder un intérêt particulier à la promotion de la production nationale, a indiqué, mercredi à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalam Bouchouareb.

Le ministre s'exprimait lors de la réunion préparatoire de cette tripartite, en présence du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Said, et des représentants des organisations patronales publiques et privées.

Outre les dossiers habituellement traités dans les tripartites (climat des affaires, foncier industriel, crédits bancaires, amélioration du climat social et conditions du travail), la prochaine réunion sera axée particulièrement sur la production nationale, a insisté M. Bouchouareb.

Selon lui, la tripartite d'octobre revêt un caractère particulier du fait de la conjoncture économique dans laquelle elle intervient et du lieu où elle va se tenir puisque les précédentes s'étaient toutes déroulées à Alger.

«Le choix de Biskra n'était pas fortuit. C'est un choix symbolique.

C'est le Premier ministre lui-même qui a choisi cette wilaya en raison de ses potentialités économiques», a-t-il noté, en précisant que Biskra est devenu un pôle agricole et qu'elle deviendra, bientôt, un pôle industriel.

Quant au choix de se focaliser sur le dossier de la production nationale, il a considéré que cela était dicté notamment par la conjoncture actuelle qui impose au pays de redoubler d'efforts en matière de développement économique hors hydrocarbures.

«Aujourd'hui, la situation économique du pays nous impose d'accélérer les réformes économiques.

Cette première étape de relance économique doit passer par la substitution à l'importation en développant la production nationale», a-t-il précisé.



nisé. Le gouvernement mise essentiellement sur le secteur de l'industrie pour stimuler et conforter la production locale, a poursuivi le ministre qui a rappelé qu'une quinzaine de filières stratégiques avaient été identifiées et pour lesquelles des efforts supplémentaires doivent être déployés en matière d'investissement. «Ces filières sont celles qui nous coûtent cher en termes d'importations et qui recèlent d'importants potentiels», a précisé M. Bouchouareb en citant les industries de mécanique, pharmaceutique, sidérurgique et aéronautique.

C'est autour des ces éléments que va s'axer fondamentalement la prochaine tripartite, a-t-il avancé.

À ce propos, il a indiqué que le secteur industriel n'assurait, actuellement, que 40% des besoins du marché national et que l'objectif de la

relance des filières industrielles en question est de couvrir ce déficit et, même, de dégager un excédent pour les exportations.

Evoquant les mesures introduites par la loi de finances complémentaire 2015, le ministre a pronostiqué qu'elles allaient contribuer sensiblement au développement de l'entreprise et de l'économie.

Pour sa part, M. Sidi Said a estimé que le développement de la production nationale était le levier de la diversification économique, en saluant, dans ce sens, l'initiative lancée par le gouvernement pour encourager la consommation des produits algériens. Les organisations patronales ont réitéré, quant à elles, leur engagement et implication dans cette démarche du gouvernement concernant la promotion de l'investissement productif.

VÉHICULES:

Les importations en baisse de 820 millions USD au 1^{er} semestre 2015

La facture des importations des véhicules a reculé à près de 2,13 milliards de dollars (mds USD) durant le 1^{er} semestre 2015 contre 2,95 mds usd sur la même période de 2014, soit une baisse de l'ordre de 820 millions de dollars (-27,86%), a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.

De janvier à juin 2015, le nombre des véhicules importés s'est établi à 180.083 véhicules contre 230.677 unités sur la même période de comparaison de 2014 (-22%), précisent les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Durant les six premiers mois de l'année en cours, les marques européennes, notamment françaises et allemandes, ont continué à occuper la tête de la liste des importations des véhicules, suivies des marques japonaises et sud-coréennes, soit la même tendance relevée en 2014.

Cette baisse des importations des véhicules intervient suite aux décisions prises par le gouvernement pour assainir le marché de l'automobile qui s'est caractérisé, ces dernières années, par de profonds dysfonctionnements et pratiques illégales relevées par le ministère du Commerce dans une récente étude.

Parmi ces irrégularités figurent certaines pratiques financières utilisées par les concessionnaires visant à transférer plus de capitaux vers l'étranger, augmenter les charges et équilibrer leur comptabilité aux moyens de techniques de plus en plus utilisées pour échapper au contrôle financier et fiscal du pays, a révélé cette étude. D'autant plus que cette filière mobilise des ressources financières importantes en devises, qui risquent, à moyen terme, d'exercer une pression sur l'équilibre de la balance des paiements du pays si des mesures d'encadrement, de régulation de contrôle et de réduction de la demande ne sont pas prises dans un contexte de forte baisse des cours de pétrole, a prévenu cette enquête qui a noté qu'en l'absence d'instrument de régulation et d'analyse prospective, le pays s'est transformé en un «vaste espace de stockage». En 2014, les importations des véhicules se sont chiffrées



sées par les concessionnaires visant à transférer plus de capitaux vers l'étranger, augmenter les charges et équilibrer leur comptabilité aux moyens de techniques de plus en plus utilisées pour échapper au contrôle

à 6,34 mds USD (439.637 unités) contre un chiffre record de 7,33 mds USD (554.263 unités) en 2013. Entre 2010 et 2014, rappelle-t-on, les concessionnaires ont importé 1.934.416 véhicules.

Parmi les mesures prises pour assainir le marché et rationaliser l'importation des véhicules, un nouveau cahier des charges a été élaboré par le ministère de l'Industrie et des mines, régissant les conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires.

Ce dispositif sera renforcé par l'entrée en vigueur, dès 2016, des licences d'importation qui concerneront, entre autres, les véhicules dont les importations devraient être plafonnées à 400.000 véhicules/an.

En outre, pour pallier le manque d'anticipation observé sur le marché, le rapport du ministère du Commerce a recommandé de prendre des mesures impliquant plusieurs départements ministériels ayant la charge de la sécurité routière, du développement du réseau après vente, de l'élaboration des normes de pollution et consommation d'énergies, des conditions d'éligibilité, de la gestion des ressources financières externes et des transferts de capitaux et du contrôle de l'importation et des déclarations fiscales de chaque concessionnaire.

SELON L'EPAL

Progression de 13% du trafic de marchandises au port d'Alger au 1^{er} semestre 2015



Le port d'Alger a enregistré durant le premier semestre 2015 une croissance de 13% du trafic de marchandises, 12% du trafic de passagers et 5% dans celui des conteneurs, a indiqué mercredi l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Le port d'Alger a enregistré de janvier à juin 2015 l'arrivée de 1.130 navires contre 1.150 navires durant la même période en 2014, avec une légère baisse de 20 navires, précise le chargé de communication de l'EPAL, Abderrahmane Timizar, selon lequel «cette baisse insignifiante n'a pas eu d'impact sur la réalisation des objectifs, qui sont atteints à 102%». Le tonnage global des marchandises traitées par l'EPAL a atteint, au terme du premier semestre 2015, un volume de 6.188.276 tonnes contre 5.478.817 tonnes à fin juin 2014, soit un accroissement de 12,95%, souligne la même source.

Cette progression est le résultat de «l'augmentation de volume de certains produits tels que les céréales et les produits conteneurisés du fait d'une demande plus importante durant le mois de Ramadhan», ajoute la même source.

L'activité de trafic conteneurs au port d'Alger a progressé de 4,90% durant les six premiers mois de l'année en cours par rapport au premier semestre 2014, ce qui a permis à l'EPAL d'atteindre un objectif qui a dépassé les prévisions (108%).

Le trafic conteneurs cumulé est passé de 206.015 équivalents (EVP) en 2014, à 216.102 équivalents (EVP) en 2015, la part des conteneurs traités par l'EPAL étant de 47,44% sur un nombre total de 455.563 EVP ayant transité par le port d'Alger durant 1^{er} semestre 2015.

Quant au trafic de passagers au port d'Alger, il est passé de 44.745 voyageurs au 1^{er} semestre 2014 à 50.159 voyageurs au 1^{er} semestre 2015, soit une hausse de 12,10%, indique encore l'EPAL, qui relève une augmentation de 15,62% des autos-passagers.

Il y a lieu de noter que le trafic des passagers durant ces deux premiers trimestres 2015, a fait l'objet de reprise à la hausse par rapport aux deux trimestres 2014.

Cela s'explique par l'instauration, au niveau de la gare maritime du port d'Alger, d'un nouveau dispositif de facilitation et de prise en charge des passagers», explique-t-on.

En matière de rendements portuaires, l'EPAL note que comparativement à la même période 2014, la durée d'attente moyenne des navires en rade a augmenté et résulte de la combinaison des variations des attentes des différents types de navires ayant touché le port d'Alger.

Celle-ci est passée de 1,97 jour en 2014 à 3,11 jours en 2015.

«Malgré cette augmentation d'attente des navires, la norme des attentes n'a pas été dépassée et reste acceptable car comparativement aux années précédentes les séjours pouvaient atteindre les 10 voire 15 jours», rappelle l'EPAL.

Actuellement, les délais de traitement des navires au port d'Alger ne dépassent pas globalement les 7 jours entre l'attente en rade, le séjour à quai et l'enlèvement définitif des conteneurs, indique l'EPAL.

Les navires céréaliers ont cumulé un temps d'attente moyen de 28,42 jours, supérieur de 65% à celui enregistré durant la même période en 2014 alors que les séjours, et pour la même comparaison, ont enregistré une légère hausse de 1,54%, passant de 4,26 à 4,33 jours.

APS

L'école de pêche de Beni Saf honorée pour ses efforts de formation



L'école de formation aux techniques de pêche et d'aquaculture (EFTPA) de Beni Saf a été honorée récemment pour ses efforts de formation, a-t-on appris mercredi de sa directrice.

Cet établissement a été félicité par le ministère de tutelle pour ses activités de formation de courtes durées destinées à diverses couches professionnelles et sociales, allant dans le sens de l'encouragement de l'aquaculture, a indiqué Mme Meniri Mouffik Souad à l'APS.

À l'occasion de la cérémonie de clôture de l'année pédagogique 2014-2015, l'engagement de l'EFTPA au soutien de l'aquaculture conformément aux orientations du ministère de tutelle a été mis en relief, a-t-elle ajouté.

L'école de pêche de Beni Saf s'est investie également dans le cadre du programme «Aqua-pêche 2020», en encourageant la formation en pisciculture intégrée destinée aux agriculteurs et l'élevage en bassins.

Ainsi, la dernière année pédagogique a été marquée, selon cette responsable, par la formation de deux promotions de 40 personnes chacune en pisciculture, 11 en élevage en bassins (aquarologie), outre les quatre promotions de 50 fellahs en pisciculture intégrée.

«Nous avons relevé un intérêt particulier des fellahs à ces formations qui leur permettent d'avoir des poissons d'eau douce et également d'irriguer leurs terres à partir de bassins contenant des fertilisants et engrains naturels», a souligné Mme Meniri Mouffik.

L'EFTPA, pour ailleurs, une nouvelle promotion composée de 30 patrons côtiers de Beni Saf et 14 pisciculteurs intégrés d'Oran qui ont reçu leurs diplômes des mains des responsables de l'école ayant encadré, durant l'année 2014/2015, pas moins de 927 candidats toutes formations confondues et dont 673 sont déjà diplômés.

Parmi les pisciculteurs d'Oran, il y a lieu de relever ceux chargés de gérer la future ferme pédagogique de Misserghine au niveau du CFPDA, a indiqué la directrice de l'école, précisant qu'ils relèvent de l'Office du tourisme de Misserghine.

LES CONSTANTINOIS ET L'ÉTÉ : Entre la Grande bleue, l'étranger et la monotonie de la vie quotidienne

Par Razika Bessikri

Les aoûtiens constantinois se posent, depuis la fin du mois de Ramadhan, cette question lancinante : faut-il se rendre sur une plage de la région, aller se «prélasser» à l'étranger (en Tunisie, notamment) où se résoudre à s'accommoder de la monotonie ambiante?

Question cornélienne s'il en est, à quel point pour s'offrir des vacances dignes de ce nom (ou à peu près), il faut mettre la main à la poche, ce qui n'est pas du tout évident lorsque l'on sort exsangue d'un mois de jeûne et d'un Aïd El Fitr plutôt ruineux.

Il faut savoir en effet que les villes de l'intérieur du pays (même si, pour ce qui est de Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, la ville offre quelques choix de soirées culturelles), le choix, déjà très réduit en termes d'espaces de détente et de

villégiature, dépend aussi (et surtout) du budget que l'on peut consacrer à une «escapade».

Il est de notoriété publique que pour la plupart des Constantinois, la saison estivale, synonyme de canicule, est celle du fastidieux sur les plages du littoral des wilayas littorales comme Skikda, Annaba, El Kala (El Tarf), Béjaïa ou Jijel.

Cette dernière est d'ailleurs devenue, ces dernières années, l'une des destinations privilégiées à la faveur, d'une part, du retour de la paix après la décennie noire qui a beaucoup touché cette ville et, d'autre part, des possibilités d'hébergement offertes par cette ville côtière.

«J'ai pris l'habitude de me rendre avec femme et enfants à la plage du Grand phare (à 6 km à l'ouest du chef-lieu de Jijel) au sable fin et doré et ce sera une nouvelle fois ma destination pendant mon congé annuel qui débutera le 1er août prochain»,

souligne Omar, jeune cadre dans une entreprise publique, qui a déjà loué une petite maison en bord de mer.

Saci (39 ans) n'aura pas la même chance qu'Omar puisque ce maçon père de quatre enfants, qui affirme que le salaire de 25.000 dinars que lui verse un entrepreneur privé «ne (lui) permet même pas, en effet, de songer à louer un appartement ni encore moins de réserver dans un hôtel, fut-il de catégorie inférieure», annonce qu'il serait «très heureux» de pouvoir emmener sa petite famille à la plage, «ne serait-ce que pour une journée».

Justement, lorsqu'il s'agit d'un aller-retour dans la même journée, Skikda reste la destination la plus prisée, malgré le trafic automobile «démentiel» que connaît, en été, la RN3 reliant Constantine à Skikda, en particulier durant les week-ends. «Serviette sur l'épaule, accompagné de mes amis, je suis déjà parti à la plage

de Ben M'hidi (ex-Jeanne d'Arc, à Skikda, ndlr) au deuxième jour de l'Aïd en raison de sa proximité et je planifie de me rendre à la plage chaque week-end car je me débrouille pendant les autres jours de semaine pour collecter les frais de ce voyage hebdomadaire», souligne Lofti, un jeune de 17 ans.

Il y a encore cette catégorie de Constantinois qui ont le privilège de pouvoir séjourner à l'étranger.

Les gérants de plusieurs agences de voyage et de tourisme implantées à Constantine sont unanimes : la Tunisie et la Turquie restent les deux destinations les plus demandées en cette période de départs en vacances.

La destination Tunisie, notamment, n'a rien perdu de son attrait malgré les problèmes sécuritaires qui ont récemment affecté ce pays voisin, d'autant que des promotions intéressantes sont proposées par les tour-operateurs. Et puis il y a les autres, tous les autres qui, comme Mahieddine, un fonc-

tionnaire de 40 ans, resteront bien sagement à l'ombre des ponts de l'antique Cirta.

«Je n'oublie pas qu'il ya la rentrée des classes qui se profile à l'horizon et avec 6 enfants scolarisés je ne peux malheureusement pas me permettre de vacances», lance cet employé de commune dans un haussement d'épaules.

«Je me contenterai, dit-il, de me rendre en famille place de la Brèche ou à Sidi-Mabrouk pour déguster des glaces ou, en soirée, dans un des concerts organisés à Constantine avec, peut-être, des petites virées dans la forêt récréative d'El M'ridj (El Kroub) pour rechercher un peu de fraîcheur», ajoute Mahieddine qui semble faire, comme des dizaines de milliers de Constantinois, «contre mauvaise fortune, bon cœur».

APS

EAU POTABLE : Surconsommation, sabotage et problèmes de distribution à l'origine des coupures à Tizi-Ouzou

Les perturbations dans la distribution d'eau potable, relevées ces dernières semaines dans la wilaya de Tizi-Ouzou, sont principalement induites par une surconsommation d'eau et à des actes de sabotage, a indiqué mercredi le directeur de l'Unité de Tizi Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon M. Berzouk Ammar, la canicule qui sévit depuis le mois de Ramadhan, pousse les gens à utiliser une plus grande quantité d'eau qu'en temps normal.

«Nous enregistrons quotidiennement des pics de consommations et nous n'arrivons pas à satisfaire cette surconsommation», a-t-il expliqué à l'APS, soulignant ces coupures d'eau ne sont pas dues à un problème de production.

Il a, par ailleurs, déploré l'incivisme de certains citoyens qui gaspillent l'eau plutôt de l'utiliser de manière rationnelle durant la saison chaude afin de préserver cette ressource.

Il est en effet courant de rencontrer à Tizi-Ouzou des personnes qui «arrosent à jet d'eau» des trottoirs voire même la chaussée sous prétexte de réduire la poussière devant son domicile ou son magasin, où encore pour une éphémère quête de fraicheur. Des actes de sabotage sont



aussi relevés sur les installations de l'ADE dans certaines localités de la wilaya.

Il s'agit notamment de l'ouverture, par des citoyens, des vannes de vidange, ce qui engendre des perturbations dans la distribution d'eau potable, a-t-il regretté.

Les problèmes de chutes de tension sur le réseau électrique auxquels la Société de distribution du centre (SDC) de gaz et d'électricité tente de mettre un terme par un important programme de réalisation d'un total de 240 postes transformateurs, la nature du

relief accidenté de la wilaya dont le territoire est à 80% montagneux et en raison de quoi «les villages et quartiers situés en hauteurs sont défavorisés par rapport à ceux se trouvant plus bas, d'où le recours à une réorganisation de la distribution, afin de permettre à tous les villageois d'avoir de l'eau», a indiqué M. Berzouk.

Les chutes de tensions, induites elles aussi par une surconsommation énergétique durant cette période de canicule, sont à l'origine des perturbations dans l'alimentation

en eau potable enregistrées mardi dans la commune de Tizi-Ouzou, et particulièrement à Boukhalfa qui a été la plus touchée, a-t-il fait observer.

Le même responsable a également fait état d'un manque de moyens humains et matériel susceptibles d'aider à améliorer la distribution, ajoutant que les autorités compétentes ont été saisies à propos de cette contrainte en vu de sa prise en charge afin d'améliorer la gestion des 7000 km de réseau d'adduction et de distribution de la wilaya. Ces perturbations dans l'alimentation en eau potable qui touchent plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou y compris le chef-lieu, sont à l'origine de la montée au créneau de citoyens à travers certaines localités les plus touchées telle que Bouguen, un des points noirs de la wilaya, en matière d'alimentation en eau potable, pour réclamer l'amélioration de la dotation de leurs localités.

SAHARIDJ (BOUIRA): Des citoyens réclament une amélioration de leur cadre de vie

Une soixantaine de jeunes citoyens du village Ilyithen relevant de la commune de Saharidj, à l'est de Bouira, ont procédé mercredi à la fermeture du siège de l'Assemblée populaire communale (APC) pour exiger des autorités municipales «l'amélioration de leur cadre de vie», a-t-on constaté.

Après avoir fermé le portail principal de la mairie et empêché les employés d'y entrer, les citoyens ont tenu un rassemblement devant le siège municipal au cours duquel ils ont appelé les responsables locaux à trouver des solutions aux problèmes qui traversent le village d'Ilyithen, dont notamment la réhabilitation de la route traversant cette bourgade et qui a connu des glissements et des dégra-

dations depuis l'hiver dernier. Les protestataires exigent, entre autres doléances, le raccordement de plusieurs foyers au réseau d'électricité ainsi qu'au réseau du gaz naturel. «Beaucoup de foyers de nos voisins ne sont pas encore raccordés au réseau d'électricité, alors qu'un projet de raccordement du village au réseau du gaz est à l'arrêt depuis plusieurs semaines. Nous sommes enclavés», s'est plaint Said Merzouk, un des représentants du village Ilyithen. La réalisation des fosses septiques, de réseau de l'assainissement et de l'éclairage public pour le village figurent aussi parmi les revendications soulevées par les manifestants.

Ceux-ci avaient tenu une rencontre avec le maire intérimaire de Saharidj

Mouloud Irnaten, avec qui ils ont débattu de la situation. Ce dernier a rassuré les citoyens quant à la prise en charge de leurs doléances, avec l'entame des travaux pour réhabiliter la route principale reliant le village aux localités d'Assif Assenad et d'Ath Hammad.

«Nous avons discuté avec les jeunes d'Ilyithen sur leurs revendications légitimes, mais ceux-ci doivent patienter en vue d'étudier comment éradiquer les glissements qui connaît la route qui traverse une zone montagneuse instable en hiver», a expliqué le P/APC intérimaire, qui s'est engagé aussi à réaliser un réseau d'assainissement et l'éclairage public pour le village qui compte plus de 1200 habitants.

La DGSN organise une campagne de sensibilisation sur les accidents de la route et les dangers de la drogue



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé mardi deux caravanes de sensibilisation sur les accidents de la route, les dangers de la consommation de drogue et la protection de l'environnement.

Ces deux caravanes dont le coup d'envoi a été donné par le Directeur de la sécurité publique à la DGSN, le Contrôleur de police Aissa Naïli, sillonnent 14 wilayas côtières à l'est et à l'ouest du pays.

Les caravanes seront encadrées par des spécialistes, les directions de la sécurité publique et de la police judiciaire, des psychologues relevant de la Sécurité

nationale et des services de la communication et des relations générales.

Ainsi, des expositions sur les accidents de la circulation et les dangers de la consommation des drogues seront organisées à cette occasion ou des explications seront fournies aux visiteurs sur les techniques et le matériel utilisé par les services de sécurité en matière de lutte et de prévention.

Selon le chargé de communication à la DGSN, le commissaire principal Amer Laaroum, il s'agit d'une initiative de proximité destinée notamment aux jeunes, visant à renforcer les efforts des DGSN en matière de prévention et de sensibilisation des accidents de la route, des dangers de la consommation de drogue et de la protection de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE DE CARBURANT À TLEMCEN: 20 opérations de contrôle des stations-service



Les services de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont procédé durant le premier semestre 2015 à 20 opérations de contrôle des stations-service dans le cadre de la lutte contre la contrebande de carburant, a-t-on appris mardi auprès de cette instance sécuritaire.

Ces opérations inopinées, qui se sont déroulées en collaboration avec la direction de l'énergie et des mines, se sont soldées par des rapports adressés au wali de Tlemcen pour le suivi de la situation générale de distribution du carburant à travers la wilaya et la prise de mesures contre les propriétaires de stations au cas où ces derniers favorisent les contrebandiers à s'approvisionner en carburant, a souligné le directeur de la sûreté de wilaya, Mohammed Zemmour.

Des avertissements sont notifiés en premier lieu aux propriétaires des stations-service réfractaires avant de demander à la direction de Naftal, en cas de récidive, de réduire leur quota de carburant et/ou son annulation provisoire pour une durée qui dépend de la

nature de l'infraction a-t-il indiqué.

Les services de police ont mobilisé, selon le directeur de la sûreté de wilaya, deux de leurs agents au niveau de chaque station-service pour assurer la sécurité et le suivi de l'opération de distribution du

carburant et interdire à tout véhicule suspect de s'en alimenter, notamment ceux pourvus de réservoirs supplémentaires permettant d'accroître leur capacité et activant dans les réseaux de contrebande. Au moins 70 véhicules de ce genre ont été mis en fourrière durant la même période.

Les services de la sûreté de wilaya ont traité, durant le premier semestre 2015, 12 affaires de tentative de contrebande de carburant vers le Maroc impliquant 13 individus. Onze (11) d'entre eux ont été arrêtés, alors que deux ont pris la fuite, a indiqué la même source, avant de souligner que ces opérations ont permis la saisie de 5.172 litres de carburant et sept véhicules utilisés dans la contrebande.

ALGER 20 ans de réclusion pour meurtre

Par A. Ferrag

Le procès de Fouad se tient au tribunal criminel d'Alger où il sera jugé pour homicide volontaire sur la personne de son voisin Rabah.



En ce jour fatigued, une dispute s'est déclenchée entre Fouad et Rabah, avec une barre de fer, il frappe Rabah une première fois à la nuque, puis assène à la tête deux coups. Il s'affaisse au sol, raide mort.

Arrêté, Fouad reconnaît les faits retenus contre lui.

Le jour du procès, en ce mois de juillet 2015, Fouad répond du meurtre perpétré sur la personne de son voisin Rabah, devant un tribunal criminel. Fouad reconnaît avoir tué son

voisin. Le juge rappelle au prévenu la gravité de son acte.

C'est au tour de l'avocat général de prendre la parole, après un long réquisitoire, il demande la peine maximale.

Son avocat plaidera coupable tout en demandant le bénéfice de circonstances atténuantes.

A l'issue des délibérations, Fouad est déclaré coupable et condamné à 20 ans de réclusion criminelle en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal.

PROTECTION CIVILE 2 667 interventions en 48h

Durant la période du 28 au 29 Juillet 2015 arrêt ce matin à 08H00, Les unités de la protection civile ont enregistré 2667 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 08 les plus mortelles ayant causé le décès à 07 personnes sur les lieux d'accidents et 15 autres blessés, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières.

Par ailleurs, 06 cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période , le 1^{er} cas à la wilaya de Bejaia , il s'agit d'une personne âgée de 24 ans décédée noyée à la plage stade Tichy commune de Tichy , le 2^{er} cas au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent , il s'agit d'une personne âgée de 43 ans décédée noyée al a plage Rechgoun commune de Oulhaca el Gheraba, le 3^{er} cas au niveau de la wilaya de Oran il s'agit d'une personnes âgée de 27 ans décédée noyée à la plage cap falcon , commune d'Aïn Türck, le 4^{er} cas au niveau de la wilaya de Boumerdes il s'agit d'un adolescent âgé de 16 ans décédé noyé à la plage Ben Younes commune de Zemmouri, le 5^{er} cas au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou il s'agit d'un jeune homme âgé de 22 ans décédé noyé à la plage sidi khelifa commune Aït Chafaa, le 6^{er} cas au niveau de la wilaya de Bechar il s'agit d'une personne âgée de 31 ans décédée noyée dans oued Saoura commune de Kerzaz, les opérations de repêchage et l'évacuation des victimes ont été effectués par les services de la protection civile. A noter, l'intervention du dispositif de la protection civile de lutte contre les incendies de forêt et de récolte pour l'extinction de 18 incendies de forêt, 01 incendie de bottes de foin et 08 incendies d'arbres fruitiers avec des pertes estimées à 88 hectares de forêt et de maquis , ainsi que 300 bottes de foin et 1905 arbres fruitiers ravaugés par les flammes .

HÉPATITE C

Un traitement plus «efficace» en cours d'examen en Algérie

Un traitement innovant dont l'efficacité est avérée à hauteur de près de 100% et destiné aux malades atteints d'hépatite de type C est en cours d'examen en Algérie, a révélé mardi à Alger Dr Nabil Debzi, chef de service d'hépatologie au CHU Mustapha Bacha.

S'exprimant en marge de la rencontre de célébration de la Journée mondiale de lutte contre l'hépatite, le spécialiste a fait savoir à la presse que le nouveau traitement a prouvé son efficacité et ce sur plus de 95% des cas traités à l'étranger, tandis que celui prescrit jusqu'à présent en Algérie ne l'est que sur près de 50% des cas. Promettant une «bonne nouvelle» pour cette catégorie de malades d'ici fin 2015, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière,

Abdelmalek Boudiaf, a indiqué que la facture de la prise en charge de cette pathologie est parmi «les plus lourdes» et dépassant largement les deux (02) milliards de dinars. Aussi, a-t-il convié, lors de son intervention, les spécialistes à «élaborer des consensus de traitement pour l'acquisition des produits nécessaires à la prise en charge efficace et optimale des malades».

De même qu'ils les a exhortés à «disposer des outils de surveillance et de recueil de l'information» à l'instar du registre national des hépatites, ainsi qu'à organiser une «coordination nationale pluridisciplinaire» afin, à défaut d'éradication, tout au moins une réduction conséquente de la pathologie.

Le ministre a, dans ce sens, évoqué le programme national relatif aux hépatites B et C engagé par l'Algérie et rendant «obligatoire» la vaccination de l'hépatite B dans le calendrier national vaccinal de l'enfant. Il en est de même, a poursuivi le ministre, pour les professions exposées et les personnes à risque, ainsi que le dépistage des hépatites à travers les CDV (centres de dépistage volontaire), etc.

En dépit de ces dispositions, la maladie poursuit sa transmission favorisée par un «manque de mesures préventives multiples», a déploré M. Boudiaf, citant les hémodialysés, dont la pathologie constitue un facteur à risque important, causant entre 1.300 et 1.500 hémophiles par an. Autre facteur de risque, a-t-il cité, la maladie du Sida, insistant sur le rôle «décisif» joué par les professionnels de la santé quant à la prévention, le diagnostic et le traitement de l'hépatite.

De même que celui «essentiel» des structures de santé dans la lutte contre les hépatites, a-t-il ajouté, convainc les professionnels de santé à «accroître leur prise de conscience» sur les risques liés aux hépatites.

Les hépatites virales, un groupe de maladies infectieuses appelées hépatites A, B, C, D et E, touchent des centaines de millions de personnes dans le monde, provoquant des affections aiguës et chroniques du foie et tuant près de 1,5 million de personnes par an, les hépatites B et C étant les principales responsables de ces décès.

L'Algérie, concernée par l'hépatite B (2,15% de la population globale) et C (1%), est considérée de moyenne endémicité. La prévalence du virus C en milieu hémophile est à hauteur de près de 24 %.

Félicitations

A mes petits-fils, Limam Zakaria & Belbrik Seif Allah ; un très grand bravo pour votre réussite dans votre cycle d'enseignement : universitaire & secondaire; votre grand-père. A. Hadji

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES 2015 : L'opération se déroule dans de bonnes conditions

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tahar Hadjar a affirmé mardi que l'opération des inscriptions universitaires 2015 se déroulait dans de bonnes conditions à la faveur des mesures adoptées dont le principe de solidarité entre les établissements universitaires.

Invité d'une émission de la Télévision nationale, M. Hadjar a imputé le bon déroulement des inscriptions universitaires aux mesures adoptées dont le principe de solidarité entre les établissements universitaires, précisant que ces mesures ont permis de remédier au déficit enregistré dans l'orientation des étudiants au niveau de certaines universités accusant un retard dans la réception des structures pédagogiques et de prestations.

L'ouverture de nouveaux établissements universitaires et des écoles supérieures des enseignants a permis d'accroître les chances des étudiants à obtenir leurs premiers



choix, a-t-il ajouté. La plupart des lauréats qui ont procédé à leurs inscriptions universitaires, ont obtenu leurs premiers choix, a indiqué M. Hadjar. Il a en outre souligné que les recours sont formulés généralement lorsque le lauréat n'est pas affecté vers l'un des dix premiers choix ou en cas d'erreur dans la moyenne générale du bac.

Le ministre a en outre indiqué que «du point de vue technique, l'opération des inscriptions s'est déroulée dans de bonnes conditions». «Aucun problème technique n'a été enregistré en dépit du nombre important des lauréats», a-t-il précisé. M. Hadjar a évoqué par la même

occasion les mesures prises pour l'amélioration de la performance universitaire que ce soit pour l'encaissement, les structures universitaires ou les prestations. Pour ce qui est du délai de traitement des dossiers d'équivalence des diplômes étrangers, le ministre «est engagé» à ce qu'il soit réduit à une semaine.

Concernant l'ouverture d'universités privées en Algérie, M. Hadjar a indiqué que son secteur a reçu quatre offres. Une seule à université a été approuvée jusqu'à présent en l'occurrence l'école supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) alors que les autres offres sont à l'étude.

FORMATION PROFESSIONNELLE : 7.900 places pédagogiques pour la prochaine session à Ouargla

Pas moins de 7.900 places pédagogiques seront ouvertes à Ouargla, au titre de la prochaine session de la formation professionnelle (septembre 2015), a appris l'APS auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Elles concernent la formation résidentielle (2.150 places), l'apprentissage (2.700), la formation passerelle (255), les cours de soir (175) et la formation qualifiante (2.650). Pas moins de 1.800 places sont réservées à la femme au foyer, a-t-on précisé.

Il est prévu également l'ouverture de trois (3) nouvelles spécialités liées à divers domaines, à savoir Technicien supérieur (TS) en techniques de l'audiovisuel (option montage), en architecture intérieure et dessinateur projecteur (option béton-armé), a indiqué le chef du suivi des établissements de formation professionnelle, Abdelkader Belaâlem.

Le nombre global de stagiaires attendus pour la prochaine rentrée sera de 15.130, en plus de 680 autres relevant des établissements de la formation

professionnelle privés agréés, a-t-il ajouté. Les inscriptions pour la nouvelle rentrée qui ont été lancées le 14 juin dernier, se poursuivront jusqu'au 17 septembre prochain, sachant que l'opération de sélection et d'orientation des candidats aura lieu dans la période allant du 20 au 22 septembre 2015, selon la DFEP.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels sera renforcé, dès la prochaine rentrée prévue le 27 septembre 2015, par trois (3) nouvelles structures. Il s'agit de deux (2) Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et d'un (1) Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP), a-t-on signalé.

La wilaya d'Ouargla compte, actuellement, quinze (15) CFPA, quatre (4) INSFP, dix (10) établissements privés agréés de formation professionnelle, quarante (40) sections détachées en zones rurales, en plus de onze (11) internats dotés d'une capacité de 1.200 lits. Ces établissements de formation sont encadrés par 536 enseignants.

«Journée sans voiture» Vendredi au centre-ville d'Alger

La 7e édition de la «journée sans voiture» dans certains quartiers d'Alger-centre sera organisée vendredi de għoo à 19h00, annoncent mercredi la Radio nationale et la wilaya, à l'origine de cette opération, qui vise le respect de l'environnement.

«Forts de l'expérience et du succès des six dernières éditions de la journée sans voiture et grâce à la forte participation des citoyens, la radio algérienne et la wilaya d'Alger ont décidé de reconduire cette opération ce vendredi 31 juillet», indique un communiqué des organisateurs.

Ce vendredi de għoo à



19h00, les automobilistes ne pourront pas circuler entre la rue Didouche Mourad (à partir du siège du ministère de l'Habitat) et la Place des Martyrs dans la Basse-Casbah, en passant par la Grande poste, les boulevards Zi-

ghout Youcef, Che Guevara ainsi que la rue Aslah Hocine, selon la même source.

Lors des six dernières éditions, la police bloquait tous les passages menant au circuit choisi pour le déroulement de cette

FRANCE :

2 000 migrants ont tenté de s'introduire dans le tunnel sous la Manche



«Il y a eu une tentative de près de 2.000 migrants, mais ils ont été renouvelés», a confirmé le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, en déplacement à Londres pour rencontrer son homologue britannique Theresa May. «Il y a eu des interpellations et cela s'est passé sans drame», a-t-il ajouté, sans préciser le nombre des arrestations.

«C'est la tentative d'intrusion la plus importante depuis un mois et demi», a déclaré un porte-parole d'Eurotunnel, l'exploitant du tunnel cité par l'AFP.

La référence n'est pas anodine. Elle renvoie au renforcement à la mi-juin de la sécurité du port de Calais, qui a incité les migrants désireux de gagner le Royaume-Uni à tenter leur chance via le tunnel.

Les tentatives d'intrusion de migrants ont été quotidiennes au cours des der-

nières semaines sur le site d'Eurotunnel. Depuis début juin, huit clandestins ont déjà perdu la vie à l'intérieur du site ou en tentant de s'y rendre.

Dans la nuit de lundi à mardi, «tout notre personnel de sécurité, c'est-à-dire près de 200 personnes, ainsi que les forces de l'ordre étaient sollicités» pour empêcher les intrusions, qui se sont déroulées «entre minuit (22h00 GMT) et 06h00 du matin (04h00 GMT)», a précisé le porte-parole.

«Le service a été très perturbé toute la journée», a-t-il ajouté, faisant état de retard des navettes «en moyenne d'une heure du côté britannique et d'une demi-heure du côté français, jusqu'à 15h00 (13h00 GMT) mardi».

La proximité de la Grande-Bretagne attire depuis des années à Calais les clandestins en quête de passage vers ce

qu'ils voient comme l'«eldorado» britannique. Selon le dernier comptage officiel, remontant à début juillet, environ 3.000 candidats à l'immigration, essentiellement des Erythréens, des Ethiopiens, des Soudanais et des Afghans, qui cherchent à gagner l'Angleterre, sont recensés dans la région de Calais.

Plusieurs sources policières locales ont nuancé mardi l'ampleur de la vague de la nuit précédente, avançant un chiffre de 1.200 - et non de 2.000 - tentatives d'intrusion et faisant valoir que certains candidats au passage vers la Grande-Bretagne avaient tenté leur chance à de nombreuses reprises.

«Il y a des tentatives régulières d'intrusion par ces petits groupes, qui sont repoussés, mais il est inexact de dire qu'il y a eu au même moment 2.000 migrants», a affirmé l'une de ces sources.

Environ deux milliers de migrants ont essayé de pénétrer dans la nuit de lundi à mardi le site du tunnel sous la Manche, près de Calais (nord de France), la plus importante tentative de ce type depuis un mois et demi, indique le groupe Eurotunnel.

MERCREDI À 01H00

Un séisme de magnitude 5,9 secoue le nord-ouest de la Colombie

Un séisme de magnitude 5,9 a secoué mercredi à 01h00 GMT la province d'Acandi, dans le nord-ouest de la Colombie, a indiqué l'Institut américain de géophysique (Usgs). L'épicentre a initialement été déterminé par 8,3 degrés de latitude nord et 77,4 degrés de longitude ouest, à une profondeur de 10km.

Un vaccin expérimental contre le coronavirus Mers se montre prometteur chez des animaux

Des chercheurs américains ont annoncé mardi qu'un vaccin expérimental contre le coronavirus Mers (syndrome respiratoire du Moyen-Orient) s'est révélé prometteur chez des animaux, déclenchant une réponse immunitaire qui pourrait ouvrir la voie à un vaccin pour les humains.

L'organisme des souris vaccinées a produit des anticorps capables de neutraliser plusieurs souches du coronavirus MERS, tandis que des macaques ayant reçu ce vaccin ont été protégés contre une infection pulmonaire grave après avoir été exposés au virus.

Ces résultats pourraient permettre la mise au point d'un vaccin similaire pour les humains, jugent ces virologues de l'Institut national américain des allergies et des maladies infectieuses (Niaid), dont la recherche paraît dans la revue britannique *Nature Communications*. L'équipe américaine de recherche, menée par le Dr Barney Graham, au centre de recherche sur les vaccins du Niaid, a utilisé une protéine dont le coronavirus Mers se sert pour pénétrer dans les cellules et les infecter. Ils ont testé différents vaccins expérimentaux qu'ils ont administrés à des souris en deux fois, la seconde injection plusieurs semaines après la première. Les trois variétés du vaccin qui ont provoqué les plus fortes réactions immunitaires chez les souris ont été testées dans un groupe de douze macaques chez qui elles ont déclenché des réponses immunitaires tout aussi probantes.

Dix-neuf semaines plus tard, après avoir reçu un rappel, ces douze singes et six autres qui n'ont pas été vaccinés ont été exposés au coronavirus MERS. Bien que les macaques ne développent pas de symptômes très manifestes de l'infection par le coronavirus MERS, ces virologues ont constaté que les animaux non vaccinés avaient développé des anomalies pulmonaires indiquant une pneumonie. Ces anomalies étaient également plus profondes et persistantes chez les singes non-vaccinés que dans le groupe vacciné. Ces scientifiques travaillent désormais sur des versions de vaccins candidats destinés aux humains qui pourraient éventuellement faire l'objet d'essais cliniques. A l'échelle de la planète, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé 1.368 cas confirmés depuis 2012, dont au moins 490 mortels. Le virus du Mers est plus meurtrier mais moins contagieux que celui du Sras, ou syndrome respiratoire aigu sévère, qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003. Il n'existe pour l'heure aucun vaccin ou traitement spécifique pour le coronavirus Mers, dont le taux de mortalité est d'environ 35%, selon l'OMS.

APS

INDE : Au moins deux personnes périssent dans l'effondrement d'un immeuble près de Bombay

Au moins deux personnes ont péri mardi soir dans l'effondrement d'un immeuble de quatre étages à Thane, dans la banlieue de Bombay, centre financier de l'Inde, selon les médias locaux qui précisent que de nombreuses personnes sont encore bloquées sous les décombres.

La chaîne Times Now évoque un bilan d'au moins deux décès confirmés. Il s'agit du second drame de ce genre en moins de deux semaines dans une grande agglomération indienne. Le 18 juillet dernier, cinq personnes avaient été tuées dans un incident similaire à New Delhi.

Pour l'heure, dix personnes ont été sorties des décombres, alors qu'on pense qu'une vingtaine de familles se trouvaient dans l'immeuble lorsqu'il s'est effondré vers 23h00 heure locale, selon l'agence Indo-Asian News. L'immeuble Matry Chhaya, situé dans le quartier de Tha-

kuri, se trouve en effet au cœur d'une zone densément peuplée faite de petites allées et de constructions souvent illégales. Ces conditions, ajoutées aux fortes pluies et aux dégâts causés aux édifices voisins, rendent difficiles le travail des secouristes.

APS

FINLANDE : Plusieurs milliers de manifestants à Helsinki en soutien au multiculturalisme

Au moins 15.000 personnes ont défilé mardi soir dans les rues de la capitale finlandaise, Helsinki, pour exprimer leur soutien à «une Finlande multiculturelle et ouverte», en réaction aux propos controversés d'un parlementaire de l'extrême droite, ont rapporté des médias mercredi. Olli Immonen, député du parti eurosceptique et anti-immigration «Vrais Finlandais» au pouvoir, a publié vendredi un post sur le réseau social Facebook qui a suscité un tollé dans le pays. Il a appelé notamment à «une nation forte et courageuse» à même de venir à

l'heure du «cauchemar du multiculturalisme».

Selon la police, la manifestation, organisée sous le slogan «We Have a Dream» (Nous avons un rêve), s'est déroulée «dans le calme et n'a connu aucun débordement». Réagissant à cette polémique, le président des Vrais Finlandais, Timo Soini, a estimé que M. Immonen «a oublié de faire preuve de solidarité envers le groupe parlementaire qu'il représente».

Cette affaire, qui sera traitée à la rentrée politique par le groupe parlemen-

taire, a porté atteinte à l'image du parti, a ajouté M. Soini, également ministre des Affaires étrangères.

La majorité des hauts responsables finlandais, dont le président Sauli Niinisto et le Premier ministre Juha Sipila, ont rejeté les déclarations du député eurosceptique et appelé à mettre le débat sur l'immigration sur la bonne voie.

La Finlande compte 5,4 millions d'habitants, dont seuls 3,5% sont nés à l'étranger (192.200), une des proportions les plus faibles au sein de l'Union européenne (UE).

ANTISEPTIQUE LEQUEL CHOISIR ?

Inactiver, éliminer momentanément ou tuer les bactéries et autres microbes : ce sont les principales missions des antiseptiques. Revue de détail pour bien savoir quel antiseptique ajouter dans votre pharmacie.

Peut-on utiliser plusieurs antiseptiques en même temps ?

C'est vraiment l'un des gestes dont il faut se méfier. En croyant bien faire, on peut se tromper, en raison d'incompatibilités entre les produits. Les combinaisons peuvent aller de l'inefficacité pure et simple à la formation d'un mélange si caustique qu'il peut entraîner des lésions cutanées.

Notre consigne est donc plutôt : «un seul antiseptique à la fois».

Respecter les dates de péremption, c'est indispensable ?

Oui, car une solution antiseptique peut être contaminée de façon importante et donc, dans les cas extrêmes, devenir cause d'infection. Une bonne habitude : indiquer la date d'ouverture sur le flacon, car une fois celui-ci entamé, les dates d'utilisation sont vite oubliées.

Les spécialistes hospitaliers en infectiologie estiment, grosso modo, à un mois la conservation d'une solution alcoolique et à quinze jours maximum une solution aqueuse ouverte.

Pourquoi le «rouge aux genoux» d'antan est-il tombé en désuétude ?

Tout simplement parce que le pouvoir antiseptique de l'éosine, par exemple, est



très modeste. Ce type de produit assèche bien les plaies, c'est tout. Et puis, les produits colorés peuvent aussi masquer l'évolution de la plaie.

Et l'alcool ?

C'est un bon désinfectant pour les ciseaux, les pinces à épiler et les surfaces, mais pas pour la peau. Piquant, irritant et peu utilisable à 90°, l'alcool est un peu plus intéressant à 60 ou 70°.

Néanmoins, on le réservera plus volontiers à la désinfection de la peau saine, avant une piqûre par exemple.

L'éther, à quoi ça sert ?

Comme l'acétone, il ne peut être considéré et utilisé comme un antiseptique. Il sert avant tout à «dégrossir» la peau quand il reste des traces de pansements ou d'adhésifs.

Quelle est la place de l'eau oxygénée ?

L'eau oxygénée est hémostatique. Comme elle arrête l'hémorragie, elle est utile si le patient saigne. De plus, elle produit une effervescence qui fait remonter à la surface poussières, éclats de verre et impuretés. Bien après une chute de vélo !

Comment nettoyer une plaie

1. Se laver soigneusement les mains.
2. Laver la plaie, de préférence avec un savon doux. Rincer à l'eau et sécher en tamponnant avec une compresse. Éviter le coton classique, il risque de laisser des fibres dans la plaie.

3. Désinfecter et laisser sécher l'antiseptique à l'air libre. Ce temps de séchage est indispensable à l'action du produit.

4. Éviter d'utiliser trop de produit et de nettoyer la plaie trop souvent, cela pourrait conduire à un retard de cicatrisation.

ECORCHURES, BRÛLURES : 5 CONSEILS POUR SOIGNER LES BOBOS DE L'ÉTÉ



Egratignures, écorchures et bleus font partie des découvertes estivales de tous les bébés. Nos conseils pour les soigner vite fait bien fait.

Tiques: enlevez

Une équipe du CNRS a démontré qu'en raison du réchauffement climatique les tiques sont de plus en plus nombreuses et s'attaquent davantage à l'homme. Au retour d'une balade dans des herbes hautes, inspectez les aisselles, le nombril, les plis et même le cuir chevelu de votre bébé, sans oublier la partie arrière des oreilles pour vérifier qu'aucune tique n'est restée accrochée.

Pour extraire la tique, il vaut mieux utiliser un crochet spécial, vendu en pharmacie, qui permet d'éviter de laisser le rostre de la tique dans la peau ou d'écraquer son abdomen. Toutefois, n'essayez pas d'étonner la tique, à l'aide d'éther ou d'un autre produit, comme vous avez pu l'entendre parfois. Cette pratique, en provoquant une régurgitation de salive,

augmente le risque de transmission du virus.

A noter: une fois la tique enlevée,appelez quand même votre pédiatre. Celui-ci vérifiera que votre bébé ne développe pas une irritation autour de la piqûre et prescrira peut-être un traitement antibiotique.

qui ne pique pas. En cas d'écorchure, la plaie est rarement profonde : un simple pansement pré-découpé et stérile permet de la protéger des infections tout en accélérant la cicatrisation grâce au gel inclus dans sa compresse.

A savoir: N'associez jamais deux antiseptiques sur une même plaie, vous risqueriez d'annuler leur action antibactérienne respective.

Ecorchure : nettoyez

Lavez-vous les mains à l'eau et au savon de Marseille, brossez bien sous les ongles et procédez au même nettoyage soigneux de la plaie (rien que le savon de Marseille élimine déjà 70 % des germes). Rincez bien puis désinfectez avec un antiseptique doux qui ne pique pas. En cas d'écorchure, la plaie est rarement profonde : un simple pansement pré-découpé et stérile permet de la protéger des infections tout en accélérant la cicatrisation grâce au gel inclus dans sa compresse.

A savoir: N'associez jamais

deux antiseptiques sur une même plaie, vous risqueriez d'annuler leur action antibactérienne respective.

Bosse: réfrigérez

Les bosses à la tête ou sur le front: rien de plus courant chez les bébés. Si votre enfant s'est relevé tout de suite après sa chute et qu'il continue de jouer comme si de rien n'était, il n'y a pas lieu de vous inquiéter. Mettez des glaçons dans un gant de toilette et appuyez fermement sur la bosse pendant au moins 10 mn.

Piqûre: grattez

Si votre bébé est piqué par une guêpe, nettoyez la piqûre à l'eau savonneuse et servez-vous de votre ongle pour enlever le dard en grattant la peau (mais sans la comprimer et sans utiliser de pince à épiler pour ne pas diffuser le venin). Appliquez un glaçon pour calmer la douleur.

A noter : si le membre qui a été piqué se met à enfler, emmenez votre bébé aux urgences.

Soignez les petits bobos de la peau avec le calendula

Contre les gercures, les rougeurs, le calendula fait merveille. Réparateur et apaisant, il vous redonnera une peau de bébé !

Le calendula: la peau est sa spécialité

Si le souci des jardins ne vous est pas familier, vous connaissez certainement le calendula, car c'est le nom qu'on lui donne en cosmétique. La peau est sa spécialité : capable de prévenir l'infection d'une petite plaie, il favorise aussi la réparation de l'épiderme. «Même les vétérinaires l'utilisent pour soigner les animaux», ajoute Franck Dubus. En application locale, il convient à toute la famille et ne présente aucun danger. En revanche, il ne doit pas être avalé (même en infusion...) sans avis médical.

Le calendula désinfecte les plaies

«Les fleurs renferment des composés aromatiques qui limitent l'inflammation et le risque d'infection», explique Franck Dubus. Ces principes actifs stimulent aussi le système immunitaire. Ils limitent la multiplication des bactéries et des champignons, ce qui favorise l'apparition du tissu cicatriciel. «On peut mettre du baume de calendula directement sur la plaie propre et sèche. Ou verser 2 gouttes de teinture-mère sur le sparadrap avant de l'appliquer sur la lésion.

Le calendula active la cicatrisation

Le calendula accélère la réparation des tissus endommagés. «En favorisant la synthèse du collagène, il permet à la peau de se reconstruire rapidement», souligne Franck Dubus. Versez 2 gouttes de teinture-mère sur une compresse. Il est si efficace qu'il est recommandé en cas de cicatrisation difficile (ulcération, par exemple). Des essais menés sur des cicatrices de césarienne se sont aussi révélés concluants.

Le calendula calme les inflammations

En cas de piqûres d'insectes ou de rougeurs sur le visage dues au froid, le calendula résoûre le gonflement, diminue l'inflammation et calme la douleur. «Imbibez des compresses avec un mélange d'eau florale de lavande (4/5) et de teinture-mère de calendula (1/5)», conseille Franck Dubus. En cas de fatigue oculaire, appliquez des compresses de cette infusion filtrée.»

Le calendula apaise les démangeaisons

Là aussi, les vertus anti-inflammatoires et cicatrisantes du baume de calendula font merveille. «Il a des effets apaisants sur l'urticaire et l'eczéma», précise Franck Dubus. Il calme les brûlures provoquées par un coup de soleil, ainsi que l'erythème fessier du tout-petit.

LES CONSEILS POUR BIEN CICATRISER, MÊME AU SOLEIL

La cicatrisation dépend de l'âge, de l'emplacement et des personnes mais il faut compter entre 6 mois et 1 an pour qu'elle atteigne son aspect définitif. Et pendant l'été, il faut être d'autant plus attentif et la protéger au maximum afin d'éviter que le soleil ne retarde la cicatrisation.



Les 4 commandements d'une bonne cicatrisation

- Pour bien cicatriser, une plaie doit avant tout être bien nettoyée.

- Gardez votre pansement compressif assez longtemps pour bien comprimer la cicatrice, même si vous en avez marre !

- Après des points de suture, ne dépassiez pas la date à laquelle les fils doivent être retirés. Des fils restés trop longtemps peuvent laisser des traces plus importantes que prévues.

- Les massages jouent un rôle important sur les cicatrices un peu épaisse. Ils sont efficaces pour en améliorer l'épaisseur et la souplesse. Dès le début de la cicatrisation, massez régulièrement la cicatrice et la peau voisine. Plus vous vous y prendrez tôt, plus la cicatrice sera «belle».

Les cicatrices d'acné rouges violacées finissent par disparaître au bout d'1 à 2 ans, à condition qu'elles soient planes, sans relief. Patience ! Méfiez-vous des cicatrices dans les plis, comme à l'arrière du coude ou du genou, qui peuvent parfois se

déformer légèrement à cause du mouvement.

Protéger ses cicatrices du soleil

Pour une cicatrice rose ou rouge datant de moins de 6 mois : soyez vigilant, le soleil peut avoir des effets irrémédiables sur la cicatrice. Cette dernière va bronzer et conserver une pigmentation définitive. Il faut donc la protéger avec un vêtement bien couvrant ou, si elle est de petite taille, avec un sparadrap résistant à l'eau si vous vous

baignez. Quand la cicatrice est bien blanche, elle est seulement plus sensible aux méfaits du soleil que la peau saine. Il suffit donc d'appliquer consciencieusement de l'écran total sur la cicatrice pour qu'elle ne brûle pas.

Si vous passez vos vacances au bord de la mer, d'autres ennemis que le soleil guettent votre cicatrice, notamment le sel et le sable. Pour que la cicatrice ne tire pas, rincez-vous à l'eau douce après les bains de mer. Vous vous débarrasserez ainsi de petits éléments qui pourraient retarder la cicatrisation.

BIEN DÉSINFECTER SA PEAU

Parce que l'antiseptique permet d'empêcher le développement des bactéries, c'est un produit indispensable dans la boîte à pharmacie. Conseils de pharmacien pour adopter les bons gestes en cas de blessure.

Quelle conduite adopter en cas de griffure ou d'égratignure ?

Tout d'abord réfléchir en se posant une question : ma vaccination contre le téta-nos est-elle à jour ?

Puis agir, dans le bon ordre :

Nettoyer la plaie à l'eau et au savon pour

enlever débris et saletés

Rincer soigneusement

Appliquer l'antiseptique du centre de la

plaie vers l'extérieur

Laisser cicatriser soit à l'air libre, soit sous

un pansement non occlusif

Surveiller que la plaie ne s'infecte pas.



Et en cas de piqûre ?

Avant de désinfecter, il peut s'avérer utile d'appliquer de la glace sur la piqûre. Et dans tous les cas, il faut surveiller la survenue de la moindre manifestation allergique (gonflement important, difficulté respiratoire..).

L'alcool est-il un bon antiseptique ?

En fait non. C'est un bon désinfectant du matériel (à 90°), de la peau saine (à 60 ou

70°), mais sur une plaie souillée, il fait mal sans faire de miracle contre les microbes.

blessure en les faisant remonter à la surface.

Et l'eau oxygénée ?

Elle n'est pas antiseptique, mais son intérêt est ailleurs. Comme elle est hémostatique, elle est intéressante sur une plaie sanguinolente. Et comme elle mousser, elle déloge les impuretés figées dans la

Les bons réflexes à adopter

Ne pas appliquer plusieurs antiseptiques les uns derrière les autres. Vérifier la date de péremption avant utilisation. Noter la date d'ouverture sur le flacon.

Amel Zen dévoile son nouveau vidéoclip « Al Warda »



La chanteuse et interprète de musique ethnopoématique, Amel Zen, a fait découvrir au public son nouveau vidéoclip intitulé « Al Warda » (La rose), projeté pour la première fois mardi soir à Alger lors d'un spectacle organisé dans le cadre du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Felib).

Arrangé par le compositeur et musicien Safy Boutella et sur un texte de Mohamed Seddar Yagoub, le clip-single interprété par Amel Zen, sera diffusé prochainement sur son compte privé « YouTube ».

Le clip d'une durée de cinq minutes est un single (enregistrement contenant une seule chanson) entamé en 2014 qui dépeint une femme désespérée mais qui nourrit un espoir qui la rend plus résistante.

« El warda, comme son nom l'indique, symbolise une rose qui fane qui veut revivre », a indiqué la chanteuse à l'issue de son concert animé à la salle Ibn Zeydoun.

Ce clip « est dédié à la mémoire des victimes des incidents de Ghardaïa et des militaires tombés en martyrs à Ain Defla auxquels je rends un hommage », a-t-elle ajouté.

Agrémente d'images riches en couleurs et pleines de sens, le clip enlace de manière subtile le désespoir (symbolisé par l'obscurité) et la résistance et la vie (par la lumière).

Soigneusement arrangé, le clip agrémenté de la voix mélodieuse d'Amel Zen, donne du son à l'image et, par-delà le texte, une fusion audiovisuelle magnifique.

Parallèlement à la présentation de son nouveau clip, la chanteuse a pu retrouver son public qu'elle a gratifié, une heure durant, de tubes qui ont fait son succès en Algérie et à l'étranger.

Accompagné d'un orchestre composé de guitaristes, un batteur et deux femmes choristes, Amel a interprété plusieurs de ses chansons, entre autres, « Lyem (Les jours) », « Y en a marre », « Kan ikoli » (Il me disait), et Yelis Iyourayen (La fille de Gouraya) en hommage aux femmes.

Architecte de formation, Amel Zen s'était intéressée à la musique à l'âge de 10 ans quand elle avait rejoint l'Association de la musique classique et andalouse « Kaisaria » de Cherchel (Tipaza).

En 2011, elle édite son premier album (single) intitulé « Ma Fikche Eniya » qui a remporté deux prix : « Révélation féminine » et « Meilleur espoir ».

Engagée, Amel Zen se définit comme une artiste qui reflète, à travers le chant et la musique, tout ce que vit la société dont elle fait partie.

CONSTANTINE 2015

La troupe de Mohamed-Cherif Nasri lauréate du 1^{er} prix du festival national du malouf

La troupe constantinoise de l'artiste Mohamed-Cherif Nasri a remporté le 1^{er} prix de la 9^e édition du festival culturel national du malouf, clôturée mardi soir à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine.



Les 2^e et 3^e prix de cette édition sont revenus, respectivement, à l'association « Maqam » et à la troupe de l'artiste Amine Chanti, tous les deux de la ville des ponts.

Les trois formations qui ont pris place sur le podium, représenteront l'Algérie au prochain festival international du malouf, prévu au mois d'octobre prochain.

Le prix de la meilleure voix masculine est revenu à l'artiste Hamza Benkader tandis que le prix de la meilleure voix féminine a été décerné, ex aequo, à Sabrina et Chahra Bestandji et à Zakia Benhacine.

« Les formations participantes ont démontré, globalement, un niveau artistique très appréciable qui prouve une évolution d'année en année », a indiqué à l'APS le grand

chanteur de malouf et membre du jury, Dib Layachi. Il a également souligné l'importance d'encourager l'émergence de voix féminines dans le malouf et salué « le retour en force » du qanun dans les orchestres en lice pour le concours de ce festival.

La soirée de clôture a été animée par l'orchestre masculin de malouf qui a subjugué, par sa maîtrise et ses belles sonorités, l'assistance venue nombreuse à la maison de la culture Malek-Haddad.

Cette 9^e édition a été marquée par l'hommage rendu, à titre posthume, aux musiciens Mustapha Bachkazadji, Abdelkader Toumi, Larbi Belamri, Omar Chakleb et Tahar Benkartoussa, membres de la délégation constantinoise qui a brillamment représenté la musique savante constantinoise au festival de musique andalouse de Fes (Maroc), en 1934.

Cette édition a également donné lieu à la remise de prix aux meilleurs instrumentalistes maniant avec maîtrise et virtuosité le luth, le violon, les percussions et la flûte.

Inscrit dans le cadre des activités de la manifestation « Constantine, capitale 2015 de la culture arabe » et placé sous le slogan « L'écho du malouf au cœur de l'événement », le festival a réuni 10 formations musicales venues de Tlemcen, Mila, Souk Ahras, Skikda et Sétif. Toutes ont concouru avec l'ambition légitime de figurer sur le podium pour se qualifier au prochain festival international du malouf.

7^{ÈME} FESTIVAL MAGHRÉBIN DE MUSIQUE ANDALOUSE À KOLÉA

Des troupes de la rive nord de la Méditerranée



Des troupes de la rive nord de la Méditerranée venues notamment de Turquie, d'Italie et du Portugal, prendront part aux côtés de leurs pairs de Tunisie et du Maroc, à la 7^e édition du festival de musique andalouse, prévue du 1^{er} au 6 août prochain, indiquent mardi les organisateurs.

Le coup d'envoi du festival qu'abritera la maison de culture Ahmed Aroua, sera donné par une soirée en hommage à Hadj Mahfoud, l'un des pionniers de la musique andalouse de la ville de Blida. Cette soirée sera marquée par des galas animés par Imene Sahir (sanaa) et une troupe mixte composée d'artistes issus de plusieurs associations de la wilaya de Tipasa.

Les amateurs de musique andalouse seront au rendez-vous avec la

troupe Signi du malouf constantinois, une troupe du fado (Portugal), la troupe Meriem Beldi de France outre une troupe de Turquie, selon le commissaire du festival, Djilali Zebda. Le festival verra également la participation de la troupe Chafik Had-

jadji dans le mode gharani, d'un duo espagnol du flamenco, Mébarek Dekhla et Toufik Aoun. La troupe maghrébine de musique andalouse et la troupe féminine de Tipasa, animeront la soirée de clôture. Le festival de musique andalouse de

Koléa a pour objectif notamment la préservation et la promotion de l'art andalou en donnant l'occasion à des troupes de la région du Maghreb et du bassin méditerranéen ayant « des liens avec la musique andalouse ».

APS

SOMALIE

Impossible d'organiser les élections générales en 2016

Des élections au suffrage universel sont impossibles à organiser en 2016 en Somalie, en raison de la situation politique et sécuritaire du pays et de délais trop courts, ont estimé conjointement mardi le gouvernement et le Parlement du pays.

La Somalie prévoyait de tenir en 2016 ses premières élections au suffrage universel depuis plus de 40 ans, théoriquement précédées d'un référendum constitutionnel en 2015.

«Après discussions (...) les pouvoirs exécutif et législatif sont d'accord pour dire qu'il ne peut y avoir d'élections au suffrage universel dans le pays en 2016», a déclaré au Parlement Abdulahi Godah Bare, président d'une commission parlementaire qui s'est penchée sur le sujet.

Approuvant les conclusions de cette commission, le Premier ministre Omar Abdirashid Ali Sharif a indiqué aux parlementaires que gouvernement et Parlement devaient désormais adopter une «décision conjointe sur la marche à suivre» pour remplacer ce scrutin.

Une assemblée de chefs coutumiers avait adopté en 2012 une constitution provisoire et désigné un Parlement. Celui-ci avait lui-même élu le président Hassan Cheikh Mohamed à la tête des premières institutions pérennes



de Somalie, après une succession depuis les années 1990 de diverses autorités de transition.

Après un processus - toujours en cours - de mise en place d'autorités régionales fédérées à travers le pays, la Somalie devait adopter en 2015 une

Constitution fédérale et désigner ses nouvelles institutions au suffrage universel en 2016.

Le recul militaire des insurgés somaliens «shebab», chassés de Mogadiscio en août 2011 par une force africaine, a créé un espoir

de sortir la Somalie d'une guerre civile qui ensanglante le pays.

Les Shebab contrôlent néanmoins encore de larges zones rurales dans le sud et le centre somaliens et continuent de représenter une menace pour la stabilité du pays.

Privee de véritable autorité centrale depuis la chute du président Siad Barre en 1991, la Somalie a été livrée durant plus de 20 ans aux milices claniques, groupes insurgés et gangs criminels.

TANZANIE

Un ex-Premier ministre quitte le parti au pouvoir pour une formation d'opposition

L'ex-Premier ministre tanzanien Edward Lowassa a décidé mardi de quitter le parti au pouvoir Chama Cha Mapinduzi (CCM) pour rejoindre la formation d'opposition Chadema, dénonçant «une direction oppressive» au sein du CCM.

«Les dirigeants du CCM sont devenus non démocratiques, oppressifs et se livrent à des chasses aux sorcières (...) Et ce qui me concerne, je ne suis plus l'un des leurs», a-t-il dit, ajoutant avoir rejoint le Chadema dans le but d'apporter «un changement positif et plein de sens à notre société».

Des élections présidentielle, législatives et communales sont prévues le 25 octobre en Tanzanie.



Lowassa a affirmé que le CCM était dirigé par «des dictateurs».

Il a démissionné après avoir été impliqué dans un scandale de corruption. Le CCM domine la vie politique tanzanienne depuis plus de 40 ans. Il détient actuellement deux tiers des sièges au Parlement.

La Tanzanie, peuplée de plus de 50 millions d'habitants, affiche une croissance économique de 7%, selon la Banque mondiale.

M. Lowassa avait tenté courant juillet de décrocher l'investiture du CCM pour la présidentielle, sans succès. Dans la foulée de sa défaite, l'ex-Premier ministre

avait affirmé que le CCM était dirigé par «des dictateurs».

M. Lowassa, 61 ans, a été Premier ministre du pays d'Afrique de l'Est de 2005 à 2008. Il avait démissionné après avoir été impliqué dans un scandale de corruption. Le CCM domine la vie politique tanzanienne depuis plus de 40 ans. Il détient actuellement deux tiers des sièges au Parlement.

La Tanzanie, peuplée de plus de 50 millions d'habitants, affiche une croissance économique de 7%, selon la Banque mondiale.

Mais le pays, gangrené par la corruption, reste très pauvre. L'agriculture représente encore un quart de son PIB et emploie les trois quarts de sa population.



26 juillet 2015.

Il est magistrat militaire de profession et a occupé les postes de conseiller militaire au Bureau des Nations Unies en Centrafricaine (BONUCA) chargé de l'information de la liaison et de la restructuration des Forces de Armées Centrafricaines (2003 à 2005), puis instructeur non permanent à l'école de la paix «Alioune Blondin Beye»

BURKINA FASO Le colonel Sidi Paré nommé ministre délégué à la Sécurité

du Mali. Depuis 2011, il était le directeur de la Justice militaire du Burkina Faso après la mutinerie qui avait fait vaciller le régime de Blaise Compaoré.

A moins de trois mois des élections devant mettre fin à une année de transition entamée depuis la chute de Blaise Compaoré, des éléments du Régiment de la sécurité présidentielle (RSP) exigent le départ de tous les militaires du gouvernement, y compris le Premier ministre, Yacouba Isaac Zida, ancien commandant en

second de ce même corps sous l'ancien régime.

En réponse à cette crise, M. Kafando a mis en place, le 19 juillet dernier, un nouveau gouvernement, dans lequel le colonel Auguste Denise Barry a perdu son poste de ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité.

Le Burkina Faso doit organiser les élections présidentielle et législative, le 11 octobre prochain, pour mettre un terme à la transition entamée depuis la chute de Blaise Compaoré.

NIGERIA

La force régionale contre Boko Haram en action «d'un moment à l'autre»

La force militaire régionale chargée de lutter contre le groupe terroriste Boko Haram doit entrer en action «d'un moment à l'autre», a assuré mardi le porte-parole de l'armée nigériane, sans préciser la date de son déploiement.

La Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF), à laquelle doivent participer le Nigeria, le Niger, le Tchad, le Cameroun et le Bénin, devait être déployée le 30 juillet au plus tard, selon les annonces faites à l'issue d'un sommet militaire régional organisé à Abuja en juin.

Mais très peu d'informations sur le déploiement de cette force, qui doit compter 8.700 hommes au total et a son siège à N'Djamena, ont filtré depuis lors, laissant imaginer de possibles retards. Des retards d'autant plus attendus que le général nigérien Tukur Yusuf Buratai, choisi pour diriger cette force, a entre temps été nommé chef d'état-major de l'armée du Nigeria, sans qu'aucun nouveau commandant ne soit annoncé pour le remplacer.

«D'un moment à l'autre, les opérations de la force d'intervention vont être déclenchées», a déclaré Chris Olukolade, porte-parole de l'armée nigériane, cité par l'agence AFP.

Interrogé sur le fait de savoir si la date du 30 juillet serait respectée, il a refusé d'en dire davantage, parce que «toute information est vitale aux terroristes».

«Vous voulez qu'on vous dise que le déploiement aura lieu à telle date, vous voulez qu'on vous dise que les troupes se déplacent depuis Maiduguri dans telle ou telle direction... Mais cela permettrait (aux extrémistes) de leur tendre des embuscades», a-t-il poursuivi. «La mission a été sectorisée, les commandants de secteurs ont été briefés, des réunions sont en cours à différents niveaux» et l'identité du nouveau commandant de la MNJTF va être rendue publique dans les jours à venir, a toutefois affirmé M. Olukolade.

Selon une source militaire tchadienne, les locaux de l'état-major de la MNJTF sont installés dans un camp militaire de N'Djamena et des villes sont fin prêtes à accueillir les officiers d'état-major dans la capitale tchadienne.

Le président nigérien Muhammadu Buhari, qui doit se rendre au Cameroun mercredi pour la première fois depuis son investiture en mai, devrait discuter avec son homologue Paul Biya «de l'activation complète et du déploiement de la MNJTF contre Boko Haram», indique la présidence nigériane dans un communiqué publié mardi.

M. Buhari est ensuite attendu pour une visite d'un jour au Bénin, samedi, «pour des discussions avec le président Boni Yayi afin de boucler ses visites dans les pays voisins (...) dans le but de renforcer la coopération régionale contre le terrorisme», ajoute le texte. M. Buhari s'est déjà rendu au Tchad et au Niger dans les jours qui ont suivi son investiture le 29 mai.

La MNJTF doit remplacer la coalition formée par le Nigeria, le Tchad, le Niger et le Cameroun, qui a remporté une série de succès contre Boko Haram depuis février, mais sans parvenir à neutraliser les terroristes.

Pour les pays de la région, la future force doit permettre de gagner en efficacité via une meilleure coordination.

M. Buhari, élu en mars face au chef de l'Etat sortant Goodluck Jonathan, très critiqué pour son manque de réactivité face à Boko Haram, a érigé en priorité la lutte contre les radicaux, désormais affiliés au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Mais depuis son investiture, une nouvelle vague de violences a frappé le nord-est du Nigeria, où plus de 800 personnes ont été tuées en deux mois.

Le Tchad et le Cameroun ont aussi subi récemment plusieurs attentats-suicides meurtriers.

L'armée annonce avoir libéré 30 personnes des mains des terroristes

L'armée nigériane qui affronte les éléments de Boko Haram dans l'Etat de Borno, région en proie aux troubles dans le nord-est du pays, a annoncé mardi avoir libéré 30 personnes des mains de terroristes présumés suite à leur opération dans la petite ville de Dikwa.

Le vice-porte-parole de l'armée nigériane, Tukur Gusau, a déclaré dans un communiqué parvenu à Xinhua à Lagos, poumon économique du Nigeria, que les personnes secourues comprenaient 21 enfants et sept femmes.

Deux hommes âgés ont également été sauvés, selon M. Gusau.

Le porte-parole militaire a ajouté que les troupes avaient découvert dans la résidence vandalisée et pillée du shehu de Dikwa un camp d'entraînement où les nouvelles recrues de Boko Haram apprenaient le maniement des armes et le combat contre des avions.

L'armée a libéré cette ville des mains des terroristes la semaine dernière, à l'issue d'une opération réussie. Boko Haram a intensifié ses attaques par une vague d'attentats suicides au Nigeria et dans les pays voisins.

APS

L'ONU propose sa médiation pour régler le différend entre le Venezuela et Guyana

L'ONU a proposé d'envoyer des émissaires au Venezuela et au Guyana et d'organiser un sommet entre leurs deux présidents pour tenter de régler le différend frontalier qui les oppose, a indiqué mardi le président vénézuélien Nicolas Maduro.

Il s'adressait à la presse après une rencontre imprévue avec le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-Moon. Les deux pays se disputent le territoire de l'Esequibo, une vaste région sauvage qui leur sert de frontière et qui représente les deux tiers du territoire guyanais.

Le président Maduro a réaffirmé devant la presse que l'Esequibo «a toujours fait partie intégrante du Venezuela» mais que son pays souhaitait régler cette dispute par la voie diplomatique. M. Ban, a-t-il indiqué, s'est engagé à «activer immédiatement une mission (de l'ONU) qui ira visiter le Venezuela et le Guyana» pour offrir les bons offices de l'ONU, et à organiser une rencontre entre lui-même et le président guyanais David Granger en septembre prochain en marge du 70ème anniversaire de l'ONU. Le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric s'est borné à indiquer que M. Ban «avait proposé à plusieurs reprises d'envoyer des missions dans les deux pays pour tenter de trouver en commun un moyen de progresser» sur ce dossier. «Les deux pays se sont engagés à régler pacifiquement cette controverse», a-t-il ajouté.

Caracas considère que c'est l'ONU qui doit mener une médiation, suivant un statut prévu dans un accord signé par les deux pays en 1966. Le Guyana s'en remet pour sa part à la cour internationale de justice de la Haye.

Le conflit s'est envenimé depuis l'annonce il y a deux mois par Exxon Mobil d'une découverte significative de pétrole dans une concession guyanaise, située à 200 kilomètres des côtes. Le Venezuela souhaite affirmer sa souveraineté sur les eaux qui font face à la région de l'Esequibo, où se situe cette concession.

LIBAN

Deux personnes tuées lors de violences dans un camp de réfugiés palestiniens

Deux personnes ont trouvé la mort lors de violences mardi soir dans un camp de réfugiés palestiniens près de la ville portuaire de Saïda (sud du Liban), a indiqué un responsable palestinien.

Ce responsable a précisé à l'AFP que les deux personnes tuées dans le camp de Ain Héloué, étaient un membre de l'organisation Fatah (mouvement du président palestinien Mahmoud Abbas), Talal Maqdah, et un vendeur de jus de fruits. Selon la même source six personnes ont été blessées lors des affrontements, dont une grièvement.

«Des hommes ont commencé à tirer sur deux membres du groupe Jund al-Sham», a précisé le responsable palestinien ajoutant qu'ensuite il y a eu des «coups de feu entre Jund al-Sham et le Fatah». Il a indiqué que les six blessés avaient été «visés».

«La situation est très tendue, et il y a des dizaines d'hommes armés dans les rues», a-t-il ajouté.

Des dizaines de familles palestiniennes, incluant certaines familles qui avaient fui les violences en Syrie, ont quitté précipitamment le camp durant ces affrontements.

En fin de soirée on n'entendait plus que des tirs sporadiques. Ces violences ont eu lieu trois jours après l'assassinat d'un responsable du Fatah, Talal al-Ourdouni, tué par balles par des assaillants non identifiés alors qu'il marchait dans camp de Ain Héloué.

EGYPTE

Un policier tué par balle devant l'ambassade du Niger au Caire

Un policier égyptien chargé de la sécurité de l'ambassade du Niger au Caire a été tué par balle et un autre blessé dans la nuit de mardi, a indiqué un responsable de la police. Les deux assaillants armés ont pris la fuite à bord d'une moto après avoir ouvert le feu sur les forces stationnées devant l'ambassade du Niger, dans le sud-ouest du Caire, a précisé le responsable.

Depuis la destitution par l'armée du président Mohamed Morsi en juillet 2013, des groupes armés ont multiplié les attentats visant les forces de sécurité.

La plupart des attentats spectaculaires de ces derniers mois, qui ont tué des centaines de policiers et de soldats, ont eu lieu dans le nord de la péninsule du Sinaï, bastion de la branche égyptienne du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). Mais la capitale égyptienne et le Delta du Nil ne sont pas épargnés par les attaques.

SYRIE

L'ONU réclame un meilleur accès humanitaire

Le patron des opérations humanitaires de l'ONU Stephen O'Brien a exprimé mardi l'espoir d'obtenir un meilleur accès humanitaire à la population syrienne lors d'une prochaine visite à Damas.

«J'espère que ma visite à Damas le mois prochain va fournir l'occasion de dialoguer de manière constructive avec le gouvernement pour résoudre certains des graves problèmes d'accès qui entravent les opérations humanitaires», a-t-il déclaré devant le Conseil de sécurité.

«Il est impératif de ménager des possibilités pour répondre aux besoins humanitaires des Syriens», a-t-il affirmé.

Il a rappelé que le conflit meurtrier en Syrie a fait plus de 220.000 morts et que 12,2 millions de gens ont besoin d'assistance humanitaire dans le pays, dont 4,6 millions sont dans des zones difficiles à atteindre pour les agences humanitaires.

Depuis le début de l'année, a-t-il souligné, plus d'un million de personnes ont été chassées de leur foyer par les combats, «beaucoup pour la deuxième ou troisième fois».

À la fin de 2014, l'ONU recensait déjà quelque 7,6 millions de Syriens déplacés.

Quatre millions de civils sont aussi réfugiés dans les pays voisins (Jordanie, Liban) et au Maghreb. M. O'Brien a particulièrement dé-



noncé les attaques contre les établissements médicaux en Syrie dont 14 ont été touchés en juin, pour la plupart par des bombardements aériens.

Il a aussi lancé un appel à la générosité des donateurs, notant que seuls 27 pour cent du plan d'urgence humanitaire en faveur de la Syrie étaient financés pour l'instant.

«Mais il n'y a pas de solutions humanitaires à cette crise», a-t-il souligné en appelant à un règlement politique du conflit.

«Il est plus urgent que jamais de trouver une solution politique afin de mettre un terme à ce cycle de brutalité et de violence inutile et sans espoir», a-t-il dit. «Nous devons montrer aux Syriens que le monde ne les a pas oubliés».

Le médiateur de l'ONU Staffan de Mistura doit lui aussi s'adresser au Conseil de sécurité mercredi pour faire le bilan de plusieurs mois de consultations avec les acteurs du conflit syrien en vue de relancer des négociations de paix.

TURQUIE

L'armée de l'air bombarde des cibles du PKK dans la province turque de Sîrnak

Des avions de l'armée de l'air turque ont bombardé mardi des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui avaient ouvert le feu sur les forces de sécurité dans la province de Sîrnak (sud-est), a annoncé l'état-major.

«Deux avions F-16 ont mené des frappes aériennes à 15h10 locales (12h10 GMT) contre le groupe armé», a déclaré le commandement militaire dans un communiqué publié sur son site internet.

«Les cibles ont été atteintes», a-t-il relevé. Ce raid aérien a été ordonné pour dégager une unité spéciale de la gendarmerie qui était prise sous le feu d'éléments du PKK dans le secteur d'Uludere, dans les montagnes qui séparent la Turquie de l'Irak.

Le Premier ministre turc, Ahmet Davutoglu, a assuré que la Turquie poursuivra son offensive militaire contre le PKK jusqu'à ce que les rebelles kurdes déposent les armes. La Turquie a lancé vendredi soir une série de raids aériens contre les bases arrière du PKK dans le nord de l'Irak, en riposte aux attaques meurtrières attribuées au mouvement kurde qui ont visé des membres



des forces de sécurité ces derniers jours.

Le PKK a en retour rompu la trêve qu'il respectait depuis 2013 et assassiné deux soldats. Cette escalade menace de faire définitivement capoter le fragile processus de paix engagé à l'automne 2012 par le président Recep Tayyip Erdogan afin de mettre un terme à une rébellion qui a fait 40.000 morts depuis 1984.

Pour le président turc, Recep Tayyip Erdogan, il est «impossible» de continuer le processus de paix avec les Kurdes tant que les rebelles du PKK continuent à mener des attaques meurtrières contre les forces de sécurité.

Mogherini souligne l'importance de mettre en application l'accord nucléaire



La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a déclaré mardi à Téhéran que les parties impliquées dans le récent accord sur le programme nucléaire iranien devraient s'engager à mettre en application l'accord.

«Nous voulons que cet accord soit historique non seulement par sa signature, mais également par sa mise en oeuvre», a déclaré Mme Mogherini lors d'une conférence de presse en présence du ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad-Javad Zarif. Mme Mogherini a salué le dévouement de tous les membres du 5+1 (Grande-Bretagne, Chine, France, Russie, Etats-Unis plus Allemagne) aux négociations et au dialogue, expliquant

que la diplomatie fonctionne si toutes les parties montrent leur engagement.

L'application de l'accord ouvrira un nouveau chapitre des relations économiques, commerciales et politiques entre l'Iran et l'Union Européenne, a-t-elle poursuivi. Mme Mogherini est arrivée à

trait des sanctions occidentales imposées à l'Iran en échange de limites plus strictes sur son programme nucléaire.

Pendant son séjour en Iran, Mme Mogherini rencontrera également le président iranien Hassan Rouhani. Cette visite en Iran «donnera l'opportunité d'échanger sur la mise en place de l'accord», a annoncé à Bruxelles le Service d'action extérieure européen avant son départ au Moyen-Orient. Le Conseil de sécurité a adopté une résolution ouvrant la voie à la levée des sanctions internationales qui asphyxient l'économie iranienne, à condition que l'Iran respecte à la lettre ses engagements prévus dans l'accord.

YÉMEN

Le chef des opérations humanitaires annonce sa prochaine visite dans le pays

Le chef des opérations humanitaires de l'ONU Stephen O'Brien a demandé mardi de «redoubler d'efforts» pour rétablir une trêve au Yémen et a annoncé sa visite prochaine dans le pays.



«Nous devons redoubler d'efforts pour assurer une pause dans les combats qui soit acceptée par toutes les parties, afin de secourir tous ceux qui en ont besoin», a déclaré Stephen O'Brien devant le Conseil de sécurité.

Il a annoncé qu'il se rendrait sur place «dans les prochaines semaines pour recenser les besoins de la population yéménite».

L'ambassadeur yéménite Khaled Hussein Alyemany a ensuite évoqué la date du 9 août pour cette visite.

Alors que la situation humanitaire au Yémen «continue de se dégrader rapidement», M. O'Brien a déploré que l'appel des fonds de l'ONU, d'un montant de 1,6 milliard de dollars, ne soit pour l'instant financé qu'à hauteur de 15%, soit 241 millions de dollars. «Nous avons besoin d'urgence de ressources supplémentaires», a-t-il plaidé.

Il a rappelé que les agences humanitaires avaient prévu de secourir trois millions de civils supplémentaires pendant les cinq jours que devaient durer la trêve.

«Ce plan est toujours valable et prêt à être appliqué, à condition de mettre en place une pause qui tienne», a-t-il souligné. Environ 80% de la population du Yémen, soit 21 millions de personnes, ont besoin d'aide ou de protection, et plus de 10 millions ont du mal à se nourrir ou à trouver de l'eau, selon l'ONU.

Une nouvelle trêve humanitaire, la troisième depuis le début de la guerre au Yémen il y a quatre mois, a volé en éclats avec la reprise mardi des raids aériens de la coalition arabe et des combats dans le sud du pays.

La trêve avait été décrétée unilatéralement lundi par la coalition menée par l'Arabie saoudite qui bombarde de-

puis fin mars les rebelles chiites Houthis.

Ces derniers se sont emparés depuis juillet 2014 de vastes régions du pays frontalier du royaume saoudien. S'adressant à la presse, les ambassadeurs saoudien et yéménite, Abdallah Al-Mouallimi et Khaled Hussein Alyemany, ont rejeté la responsabilité de l'échec de la trêve sur les rebelles chiites.

L'ambassadeur yéménite a « demandé au Conseil de faire davantage pression sur les Houthis pour qu'ils respectent la résolution 2216 de l'ONU. Celle-ci demande aux rebelles chiites de se retirer des territoires qu'ils ont conquis.

«Si c'est le cas, la situation militaire et humanitaire s'améliorera nettement d'un coup», a renchéri l'ambassadeur saoudien.

PALESTINE

L'Autorité nationale va envoyer du carburant pour rallumer la centrale de Gaza

L'Autorité nationale palestinienne (ANP) a décidé mardi d'envoyer sans taxe du carburant pour rallumer la centrale de Gaza pour un mois.

Le gouvernement, qui a tenu sa réunion hebdomadaire à Ramallah et à Gaza via le système de vidéoconférence, a déclaré dans un communiqué que la décision a été prise pour atténuer la crise énergétique sévère qui affecte Gaza depuis huit jours. Le 20 juillet, les autorités énergétiques basées à Gaza ont annoncé que la seule centrale de Gaza a cessé la fourniture de l'électricité aux populations en raison de taxes élevées imposées sur les carburants livrés à Gaza.

Il y a quatre mois, l'ANP a conclu un accord avec les autorités de l'énergie de Gaza pour livrer des carburants sans taxe afin de faire tourner la centrale électrique pendant quatre mois.

L'accord a expiré le 20 juillet et est devenu invalide. Selon Gaza Energy Corporation, la bande de Gaza a besoin de 320 mégawatts d'électricité chaque jour, or la seule centrale électrique de Gaza génère 65 mégawatts, Israël fournit à Gaza 120 mégawatts et l'Egypte fournit 22 mégawatts, ce qui signifie qu'il y a encore une pénurie d'électricité de 40%.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE OUARGLA
COMMUNE DE OUARGLA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°43/2015

Le Président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Ouargla lance un avis d'appel d'offre National à but restreint pour :

- Réalisation des voiries Urbaine à la cité Said oteba ouest et lotissement said N° 1.

Les entreprises publiques ou privées qualifiées dans le domaine de travaux publics Troisième catégorie et plus désirant participer à la réalisation du projet, peuvent retirer le cahier de charge (offre financière – offre technique) du service des Marchés de la commune bureau n° 38 1^{er} étage contre un paiement d'un montant de 1.000,00 DA non remboursable

Les offres seront envoyées à monsieur le président de l'APC de la commune de Ouargla accompagnées des pièces réglementaires :

A- offre technique :

- 1-Déclaration à soucire.
- 2-Instruction pour les participants paraphée et signée par le soumissionnaire .
- 3-Cahier des charges paraphé et signée par le soumissionnaire
- 4-Éléments de choix paraphé et signée par le soumissionnaire
- 5-Bilan des information paraphé et signée par le soumissionnaire
- 6-Déclarations de probité.
- 7-Certificat de qualification et classification professionnelles catégorie 3 et plus activité principale travaux publics, copie en vigueur à la date de dépôt des offres.
- 8- Copie du registre de commerce .
- 9-Copie du statut de l'entreprise concernée .
- 10-Copie de dépôt légal de comptes de sociétés ,légalisée par les sociétés commerciales à personne morale .
- 11-Copie de NF.
- 12-Copie du casier judiciaire du gérant en vigueur à la date de dépôt des offres.
- 13- Attestation de mise à jour (copie)

- CASNOS conforme en vigueur .

- CNASAT conforme en vigueur

- CACOBATPH conforme en vigueur

-Extrait de rôles copie conforme en vigueur à la date de dépôt des offres accompagnée de l'échéancier de paiement en cas de dette .

14- Planning d'exécution des travaux en suivant les délais de réalisation

15-Copies du bilan financier des trois dernières années(2012-2013-2014)

16-Liste des projets similaires réalisés (minimum de projets) accompagnée des justification des dernières années à compter de l'année (2010-2014) .

17-Liste des moyens humaines accompagnée des justificatifs (certificat diplômes – documents de souscription CNAS pour l'année en cours)copie certifiée conforme

18-Liste des moyens matériels accompagnée avec des justification (cartes grises –certificat d'assurance ou décharge ou une liste de matériel propre expérience de l'expert)

B- offre financière :

- 1-Lettre De Soumission .
- 2-Bordereau des prix unitaires
- 3-Devis quantitatif et estimatif .

Le dossier sera mis dans un pli fermé : l'offre financière dans un pli fermé .

L'offre technique , l'autre pli et l'offre technique l'autre pli selon l'article 51 du code des marchés N°10/236.

Le pli extérieur ne portera que l'offre national restreint (.....)A ne pas ouvrir.

Le dernier délai de dépôt des offres est fixé à 15 jours à compter de la date de la parution du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux jusqu'à 12h00 du dernier jour dépôt des offres .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres . L'ouverture des plis se fera dans une session publique en présence des soumissionnaires à 14h00,au siège de la commune de Ouargla.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel» pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le 22 octobre 2015.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.

En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000 DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000 DA) pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000 DA) pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger**.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHÉ SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE BLIDA2

AVIS D'ANNULATION
D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU MARCHÉ
RELATIF A L'APPEL
D'OFFRES RESTREINT
N° 01/UB2/2015

NIF : 00130910931646

L'université de blida2, El Affroun, informe les entreprises soumissionnaires que l'avis d'attribution provisoire du marché attribué aux sociétés EURL DRESDE VERT et EURL CLEAN UP relatif à l'appel d'offre national restreint n° 01/UB2/2015, Travaux d'entretien courant et nettoyage de l'université de Blida 2 pour l'année 2015, publié dans les quotidiens : *El ADJOUA*, *DK-NEWS* et au BOMOP, a été annulé.

DK NEWS

Anep : 338 492 du 30/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene
 Vice-Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation

NIF : 408020000160557

Avis
d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'U.T.H.B informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à l'appel d'offre national restreint n° 05/U.S.T.H.B/15 relatif à la Production de contenus d'enseignement et de ressources numériques pour la mise en place d'un système de gestion de cours sur Internet, publié dans les quotidiens nationaux et au BOMOP, que l'évaluation des offres, faite selon les critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Pl N°	Soumissionnaire	Lot	NIF	Montant DA/H	Délai d'exécution	Note technique	Note financière	Total	Observation
01	SARL ISTAM	01	000616097154769	16.000.000,00	08 mois	67	18	85	Retenu
02	SARL IMAGINE PARTNER IT	02	001116100473442	21.000.000,00	06 mois et 15 jours	68	18,83	86,83	Retenu
03	EURL NTIC	07	000906400024362	15.000.000,00	07 mois	62	16,40	78,40	Retenu
04	SARL LEARNED DZ	03	000916100241687	18.000.000,00	07 mois	66	13,30	79,30	Retenu
05	SARL VODA SYSTEM	04	000516096780912	22.000.000,00	07 mois	70	17,10	87,10	Retenu
						67	18	85	Retenu

En application de l'article 114 et de l'article 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher des services du Vice-Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours, dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP, auprès de la commission ministérielle des marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Akhoun - Alger).

DK NEWS

Anep : 338 544 du 30/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 10/2015
REALISATION D'UNE PISCINE DE PROXIMITE A OULED YAICH BLIDA

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment ou hydraulique comme activité principale ou secondaire peuvent soumettre et relire le cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de BLIDA sise à l'avenue KRTLI Mokhtar Blida, sur présentation du certificat qualification catégorie (02) et plus, en cours de validité ou copie conforme certifiée.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées copies conformes.

A) OFFRE TECHNIQUE :

1- la déclaration à soumettre dûment remplie et signée.

2- déclaration de probité dûment remplie et signée.

3- Le certificat de qualification en bâtiment ou hydraulique comme activité principale ou secondaire catégorie 2 et plus.

4- Instructions aux soumissionnaires dûment signée et paraphée.

5- Copie du registre de commerce

6- Un extrait de rôle en règle avec les services fiscaux.

7- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, et l'original de la CACOBATPH en cours de validité.

8- Extrait du casier judiciaire N°03 (original) en cours de validité.

9- Statut pour les entreprises dotées de la personnalité morale.

10-Moyens financiers justifiés par des factures d'achat, et moyens résultants par des cartes grises accompagnées des documents d'assurance en cours de validité.

11- Moyens humains justifiés par des diplômes et déclaration CNAS.

12-Bilans comptables des trois (03) dernières années visés par les services des impôts.

13-Planning prévisionnel des travaux.

14-Attestations de bonne exécution dans les travaux similaires, analogue ou un projet en construction délivrées par des maîtres d'ouvrage public.

15-Note technique regroupant la méthodologie à adopter.

16- Cahier des prescriptions spéciales, CPS signée et paraphée.

17-Cahier des prescriptions techniques, CPT signée et paraphée

18-Description des travaux signée et paraphée

19-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.

20-N.I.S

2-Offre financière:

1- La lettre de soumission dûment remplie et signée.

2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.

3- Devise quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 51 du décret du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics complété et modifié, devront être déposées auprès de la DJS de Blida sise à l'avenue KRTLI Mokhtar Blida, sous double enveloppe cachetée et anonyme.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

DJS DE BLIDA

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Projet : REALISATION D'UNE PISCINE DE PROXIMITE A OULED YAICH BLIDA

1- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP.

2- La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (21 jours) augmentée de 3 mois conformément à l'article 63 du décret présidentiel 10-236 du 7 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics complété et modifié à raison de 30 jours par mois.

3- Les offres doivent être déposées le 21 ème jour à compter de la parution de l'appel d'offre avant 12H00

4- L'ouverture des plus techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au niveau de la DJS, si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un week end l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

5- La séance d'ouverture des plus est publique, les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées.

DK NEWS

Anep : 338 508 du 30/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
 DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 125 décret présidentiel, 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre parus aux quotidiens nationaux : « El Adoua » du 30/03/2015 et « DK News » du 30/03/2015 et le BOMOP concernant le projet « Réalisation d'un complexe sportif de proximité à Laabaziz commune de Bougara ,wilaya de Blida » – que suite aux analyses et évaluations des offres, le projet a été attribué provisoirement à l'entreprise :

SARL FRAOUI EPBH

NIS : 000216181194838

Entreprise	Note Technique	Montant de l'offre	Montant Corrigé	Durée	OBS
SARL FRAOUI EPBH	61 P	92 259 332.10 DA	87 418 818.63 DA	15 Mois	Moins disante

Les soumissionnaires participant au présent avis d'appel d'offre intéressés peuvent se rapprocher du service technique de la DJS, dans un délai maximum de trois jours à compter du premier jour de parution de cet avis d'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

DK NEWS

Anep : 338 504 du 30/07/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 :Tfou
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:50 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 : Autre : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre été
13:40 : Au cœur des Restos du cœur
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : 23 ans d'absence
17:00 Autre : Le meilleur menu de France
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Sport : Je t'apprends le rugby
20:33 : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Profilage
21:50 Série TV : Profilage
22:55 Série TV : Profilage
23:50 Série TV : Profilage

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:30 Autre : Météo des plages
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-ge
09:37 : Des jours et des vies
09:55 : Amour, gloire et beauté
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Motus
11:25 Autre : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:45 Culture Infos : Consomag
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
15:00 Culture Infos : Toute une histoire
16:05 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:10 Culture Infos : Comment ça va bien !
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 : Manaudou et Lucas se jettent à l'eau
20:50 : Alcaline l'instant
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 : Les carnets de voyage d'Envoyé spécial
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête
23:40 Série TV : Cold Case, affaires classées

3

06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 : Popeye
06:49 : Popeye
06:54 : Popeye
07:00 Série TV : Georges le petit singe
07:23 Série TV : Georges le petit singe
07:50 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
08:15 Série TV : Ninjago
08:41 : Les lapins crétins : invasion
08:47 : Les lapins crétins : invasion
08:54 : Les lapins crétins : invasion
09:00 Culture Infos : Ludo vacances
09:02 : Les lapins crétins : invasion
09:09 : Les lapins crétins : invasion
09:15 : Les lapins crétins : invasion
09:25 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:47 : Scooby-Doo, Mystères Associés
10:08 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés

10:35 Série TV : Zip Zip
10:46 Série TV : Zip Zip
11:00 : Les Dalton
11:08 : Les Dalton
11:20 Série TV : Le Petit Prince
11:42 : Scooby-Doo en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:30 Série TV : Un cas pour deux
14:35 : Louis la Brocante
16:10 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Cinéma : The Company Men
22:30 Autre : Météo
22:35 Autre : Soir 3
23:05 Culture Infos : Le pitch
23:10 Cinéma : Sudden Impact : le retour de l'inspecteur Harry

CANAL+

06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:03 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Son épouse
10:15 Série TV : Ma pire angoisse
10:17 Culture Infos : L'effet papillon
10:50 : 12 Rounds 2 : Reloaded
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:46 Autre : Météo des plages
12:47 Autre : Le JT
13:03 Autre : La météo
13:05 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 Cinéma : Jersey Boys
16:20 Série TV : Lascars
16:42 Série TV : Les tutos
16:45 Série TV : Vikings
17:25 Série TV : Vikings
18:15 Série TV : The Big Bang Theory
18:44 Autre : Météo des plages
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Série TV : Scandal
21:40 Série TV : Scandal
22:20 Série TV : Girls
22:50 Série TV : Girls
23:15 Série TV : Girls
23:45 Culture Infos : La musicale Live

M

06:00 Autre : M6 Music
07:05 Autre : Météo
07:10 Série TV : Glee
08:05 Série TV : Glee
09:00 Autre : Météo
09:05 Culture Infos : M6 boutique
10:05 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:45 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Piégée par amour
15:35 : Ma fille, mon gendre et moi
17:35 Autre : Les reines du shopping
18:40 : Un trésor dans votre maison
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : En famille
20:55 Série TV : Bones
21:45 Série TV : Bones
22:40 Série TV : Bones
23:30 Série TV : Bones

TÉLÉ

La sélection

20h55

Profilage

Résumé

En 1945, l'inspecteur Barreau recherche le meurtrier d'un ex-résistant, Jonquet. En 2013, Chloé et Rocher enquêtent sur la mort de Vassieur, un artiste peintre. Malgré les 68 ans qui les séparent, ces deux affaires sont liées...

**2**

20h45

Les carnets de voyage d'Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :

Vacances en autocar :

une affaire qui roule !

Une révolution est en route sur le marché du transport. La loi Macron est en passe de libéraliser le secteur des autocars longue distance. Autrefois lent, inconfortable, voire dangereux, l'autobus fait peau neuve. De la PME locale au grand transporteur européen, une vingtaine de compagnies, dont certaines low cost, sont sur la ligne de départ.



Les dessous du maillot de bain

Chaque année, les marques rivalisent de créativité pour proposer les modèles les plus originaux à porter en été. Il y a soixante ans, c'est un Français, Louis Réard, qui a inventé le premier bikini. Retour sur l'histoire du maillot de bain, star incontestée des plages.

Tourisme en Iran
Une destination inattendue.

3

19h30

The Company Men

Résumé

Trois employés d'une grande compagnie se retrouvent, du jour au lendemain, licenciés pour raisons économiques. Il vont devoir apprendre à gérer au quotidien cette nouvelle situation, subvenant aux besoins de leurs proches tout en conservant leur dignité humaine.

CANAL+

20h55

Scandal

Résumé

Lorsque Susan Ross craque peu avant son passage devant le Congrès qui doit lui permettre d'obtenir sa nomination en tant que vice-présidente, la Maison-Blanche fait appel à Leo Rosen pour lui redonner confiance en elle. David est quant à lui pris de cours lorsqu'il reçoit une femme qui lui dévoile des informations de première main sur le B613. Pour sa part, Olivia peine à surmonter les traumatismes récents...

**M**

20h50

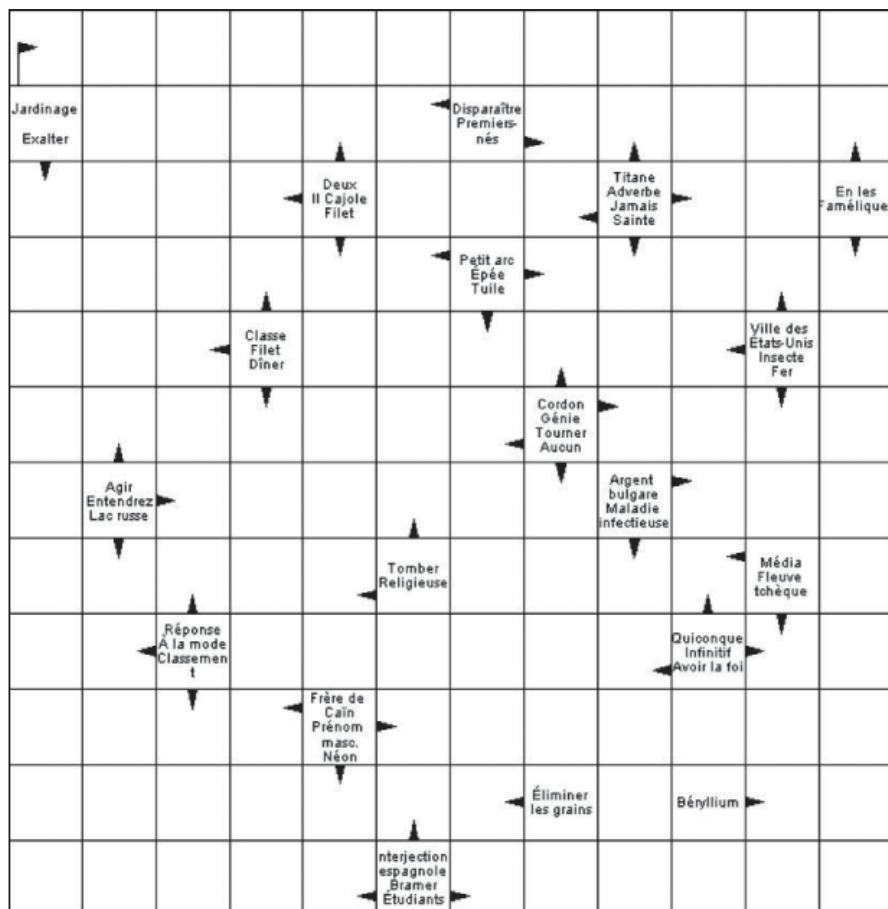
Bones

Résumé

Dans le cadre d'une enquête sur le meurtre d'un joueur de mini-golf, Booth et Brennan interrogent ses possibles rivaux, qui s'affrontent lors d'un tournoi relevé. Par ailleurs, Temperance soupçonne son père de lui cacher quelque chose, une crainte confirmée lorsque Max est arrêté pour avoir pillé la tombe d'un fugitif recherché par le FBI...



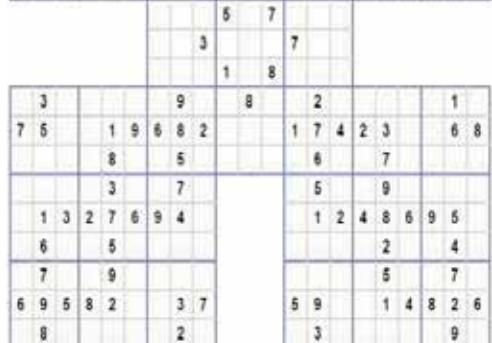
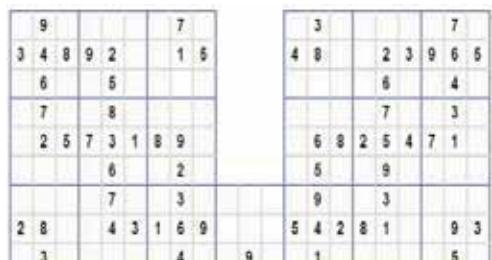
Mots fléchés n°1024



Samouraï-Sudoku n°1024

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



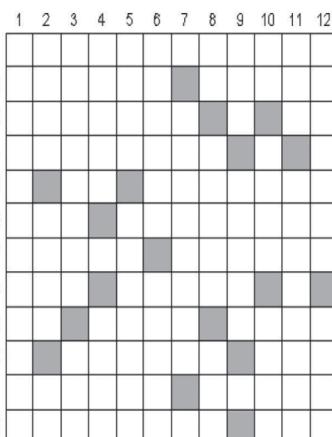
Mots croisés n°1024

Horizontalement :

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Éléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. à fait du tort à qqn - Châtaigne
7. Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la

Verticalement :

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercédé auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale
7. Marine de la mythologie grecque - Casque
8. Poète tragique grec
9. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
10. Enlève - Grand, gros
11. Qui est à lui - Oie mâle - Né
12. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
13. Débarrasse une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse



7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 29 juillet

2005 (Irlande) : après 35 ans de lutte contre la présence britannique, l'IRA provisoire annonce la fin immédiate de sa campagne armée et la reprise de son désarmement, sans pour autant s'autodissoudre.

2010 : Pakistan : le vol 202 Airblue s'écrase au entraînant la mort de 152 personnes.

Espagne : un vote parlementaire interdit les corridas en Catalogne et donne une victoire historique aux opposants à la tauromachie.

2011 : résolution n° 2001 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant l'Irak.

Célébrations :

- Journée mondiale contre l'hépatite.
- Australie : Jour de l'arbre (Arbor Day).
- Canada : Commémoration du Grand Dérangement

PARAVOLLEY**CHAMPIONNATS D'AFRIQUE:
La sélection algérienne sur le podium**

L'équipe nationale algérienne de paravolley (handisport) a pris la 3^e place (médaille de bronze), aux championnats d'Afrique (hommes et dames), clôturés mardi à Kigali au Rwanda, en battant le Kenya 3-0, au match de classement. Le six algérien a remporté le premier et le second set (25-13 et 25-22), avant de se faire rattraper au troisième, perdu difficilement (25-27).

Les protégés des deux entraîneurs nationaux Abdellkader Keffif et El Hadji Bensoussan se sont ressaisis, lors du 4^e set, gagné (25-23) scellant la rencontre en trois sets à zéro. Avec cette victoire, la troisième durant le tournoi (23-28 juillet) ayant regroupé six sélections, la sélection algérienne a pris sa revanche sur son adversaire du jour (Kenya) qui l'avait surpris lors de la seconde journée du tournoi joué en mini-championnat (poule unique). Pour sa part, l'Egypte, vainqueur de tous ses matchs au premier tour 3-0, a confirmé sa suprématie en remportant la finale face au pays hôte, le Rwanda (3-0).

Les "Pharaons" ont validé pour l'occasion leur billet pour les prochaines Jeux Paralympiques de Rio-2016.

La 5^e place du tournoi est revenue à l'équipe du Burundi grâce à son succès face à la RD Congo 3-0 (25-9, 25-23 et 25-22). Outre l'Algérie (3^e), rendez-vous de Kigali a regroupé l'Egypte, Rwanda (vice-champion), Kenya (4^e), Burundi (5^e) et la RD Congo (6^e et dernière).

Avant son départ pour Kigali, l'entraîneur Keffif avait indiqué que la sélection algérienne essaierait d'améliorer la 3^e place obtenue lors de la dernière édition du championnat d'Afrique joué l'année passée au Maroc (participation de quatre sélections: Maroc, Afrique du Sud, Kenya et l'Algérie).

Selon les échos émanant de Kigali, l'arbitrage a faussé quelques matchs dont le premier de l'Algérie contre Kenya, perdu 2-3 par le six algérien.

Le résultat obtenu à Kigali par les Verts a permis, certainement, aux responsables techniques de la fédération algérienne handisport (FAH) de jauger les capacités de sa sélection au niveau continental.

« Au départ, on avait visé la seconde position, et ce, après une analyse du précédent championnat, mais c'était sans compter sur la surprise appelée «Rwanda» et d'autres paramètres qu'on a n'a pas tenu en compte dont l'altitude (1800m), la mauvaise adaptation de nos capés.

Ceci dit, on n'a pas à rougir de cette 3^e place qui nous donne de l' espoir pour l'avenir de notre paravolley », a expliqué le directeur technique national (DTN), Zoubir Aichaïne. Le même responsable a assuré que le résultat de Kigali ouvrira

de «nouveaux horizons» à la discipline de paravolley en Algérie, estimant, en revanche, que la construction d'une équipe nationale solide, capable de s'améliorer davantage passe, «inévitablement, par l'élévation du niveau de notre championnat national, et ses accompagnements (formation des entraîneurs, arbitres, classificateurs et même joueurs..etc)». «Il faut oeuvrer, au niveau de la base, à bien encadrer les clubs, les structurer à la base, augmenter le nombre de licenciés pratiquants», a-t-il conclu.

Résultats des matchs:
1^{re} journée: 23 juillet:

Algérie - Rwanda 0-3 (22-25, 16-25 et 22-25)
Egypte - Burundi 3-0 (25-4, 25-4 et 25-6)
Kenya - RD Congo 3-0 (25-6, 25-20 et 25-18)

2^{me} journée: 24 juillet:

Algérie - Kenya 2-3 (23-25, 25-15, 21-25, 25-22 et 8-15)
Egypte - RD Congo 3-0 (25-3, 25-5 et 25-5)

Burundi - Rwanda 0-3 (19-25, 14-25 et 15-25)

3^{me} journée: 25 juillet:

Algérie - RD Congo 3-0 (25-9, 25-14 et 25-11)
Egypte - Rwanda 3-0 (25-18, 25-23 et 25-10)

Burundi - Kenya 0-3 (11-25, 20-25 et 20-25)

4^{me} journée: 26 juillet:

Algérie - Egypte 0-3 (11-25, 20-25 et 6-25)
Rwanda - Kenya 3-0 (25-20, 25-14 et 25-17)

Burundi - RD Congo 3-0 (25-20, 33-31 et 25-12)

5^{me} journée: 27 juillet:

Algérie - Burundi 3-0 (25-16, 25-18 et 25-22)
Rwanda - RD Congo 3-0 (25-16, 25-8 et 25-12)

Egypte - Kenya 3-0 (25-14, 25-15 et 25-9).

5^{me} place: 28 juillet:

Burundi - RD Congo 3-0 (25-9, 25-23 et 25-22)

3^{me} place : 28 juillet:

Algérie - Kenya 3-1 (25-13, 25-22, 25-27 et 25-23)

Finale : 28 juillet:

Egypte - Rwanda 3-0 (25-11, 25-23, 25-12).

VOVINAM VIET VO DAO**MONDIAUX-2015 :****Coup d'envoi de la compétition jeudi à Alger**

La 4^e édition des Championnats du monde de Vovinam Viet Vo Dao (30 juillet au 1er août) débutera jeudi à la salle Harcha-Hacene (Alger), avec la participation de 249 athlètes (messieurs/dames) représentant 18 pays.

Avec 37 athlètes, dont 9 filles, l'Algérie enregistre le taux de participation le plus élevé, avec l'ambition de décrocher le plus de médailles possible en individuel, et la 2^e place par équipes, selon le président du comité d'organisation Mohamed Djouadji.

«Les plus grandes nations du Vovinam Viet Vo Dao, notamment le Vietnam, le Cambodge, et l'Iran seront présentes et c'est cela le plus important, car elles peuvent garantir à elles seules que le niveau soit très élevé», s'est félicité dernièrement Djouadji au cours d'une conférence de presse.

Les pays participants aux Mondiaux sont le Vietnam, Cambodge, Russie, Bélarus, Allemagne, Grande-Bretagne, Belgique, Italie, Iran, Afghanistan, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Maroc, Suisse, Irak et Algérie.

Afin d'assurer la réussite de la compétition, 20 arbitres internationaux ont été mobilisés pour diriger les différentes épreuves ins-



crites au programme de ces Mondiaux.

A travers l'organisation de cette 4^e édition des Championnats du monde de Vovinam Viet Vo Dao, la Fédération algérienne des arts martiaux compte également développer cette discipline sportive et surtout, lui apporter un peu plus de moyens.

«Le Vovinam Viet Vo Dao est devenu un sport très populaire en Algérie, car il compte 12.000 pratiquants et 180 clubs à travers tout le pays.

Malgré cela, les athlètes et les techniciens souffrent d'un sérieux manque de moyens» a expliqué Djouadji, espérant qu'à travers ces Mondiaux-2015 «les sponsors deviendront plus attentifs à cet art martial et lui apporteront leur aide».

HANDBALL**MONDIAL-2015 DES U-21 (COUPE DU PRÉSIDENT):
L'Algérie face aux Pays-Bas pour la 19^e place**

La sélection algérienne de handball garçons des moins de 21 ans (U-21), affrontera mercredi (15h15 algériennes) à Uberlandia au Brésil son homologue néerlandaise dans le cadre de la coupe du Président du Mondial-2015 comptant pour le classement (19e-20e places).

Les Algériens se sont inclinés mardi face au Japon (28-19, mi-temps 12-9), alors que les Pays-Bas ont perdu devant la Serbie (23-37, mi-temps 10-18).

Les joueurs d'Hasni

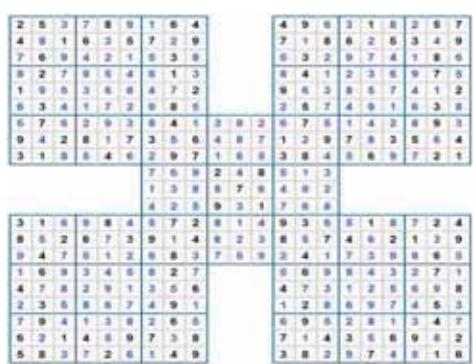
Achour ont bouclé le tour préliminaire à la 5^e et avant-dernière place du groupe C avec un bilan de quatre défaites pour une seule victoire seulement contre le Chili (29-22), lanterne rouge de la poule.

Ils ont perdu contre la France (26-25), l'Argentine (23-19), le Danemark (42-18) et enfin la Corée du Sud (32-26), dimanche soir.

Les Algériens font néanmoins mieux que lors du championnat du monde-2013 en Bosnie-Herzégovine, quand ils s'étaient inclinés lors de toutes leurs rencontres (7 défaites de rang), terminant à la 24^e et dernière place du tournoi.

L'Algérie prend part à la compétition mondiale de cette catégorie pour la dixième fois de son histoire.

Elle avait déjà participé à neuf éditions du championnat du monde (U-21), obtenant les résultats suivants : 1987 (11e), 1989 (14e), 1993 (13e), 1997 (11e), 2001 (12e), 2003 (18e), 2009 (20e), 2011 (14e), 2013 (24e).

S o l u t i o n**Sudoku N°1023****Mots Croisés N°1023**

HENRICHENMOT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERÈSE
ASPET■OULIEN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Solution Mots Fléchés N°1023

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

MO BÉJAIA

Les Sénégalais Waliou et Gallas s'engagent pour 3 et 4 ans

Les deux joueurs sénégalais, Ndoy Mohamed Waliou et Fallou Gallas Wade, se sont engagés respectivement pour trois et quatre ans, au profit du MO Béjaïa, a appris l'APS mercredi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Les deux joueurs ont paraphé leur contrat à Tunis après avoir réussi les tests techniques auxquels ils ont été soumis à l'occasion du stage de pré-saison qu'effectue le vice-champion d'Algérien à Bordj-Sedria, ajoute la même source.

Agé de 24 ans, Mohamed Waliou est un attaquant qui a porté la saison passée les couleurs de Stade Mbour (Div 1, Sénégal).



Il fait partie également de la sélection sénégalaise des joueurs locaux.

Gallas Wade, quant à lui, est âgé de 21 ans.

Il est milieu de terrain et a évolué la saison passée au sein de l'équipe réserve de l'Atlético Madrid (Div 3, Espagne). Il est international sénégalais olympique. Outre le joueur malien, deux autres étrangers, un milieu sénégalais

et un attaquant gabonais se trouvent également à Tunis pour effectuer des essais, et dont les noms n'ont pas été dévoilés.

Le MOB, vice-champion et détenteur de la Coupe d'Algérie, a entamé un stage précompétitif à Bordj Sedria en Tunisie avec au menu une série de matchs amicaux.

Les deux joueurs bouclent le recrutement du MOB qui a été très

actif en la matière en engageant auparavant 11 joueurs : Karim Meliani (ex-ASO Chlef), Lyes Boukra (ex-ES Séïf), le gardien de but Daïf (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Membarki (ex-USM Harrach), Maâmar Youcef (ex-RC Relizane), Lakhidjari (ex-ASO Chlef), Benaouda Bendjelloul (ex-ASM Oran), Sofiane Kharid (ex-MC Alger) et Ismaïl Belkacemi (ex-USM Had-

jout). En revanche, le club a perdu les services de trois de ses cadres : le portier Small Mansouri (retour à l'USM Alger après un prêt), Faouzi Rahal (JS Kabylie) et Nassem Houchech (MCE Eulma).

Le MOB est dirigé par l'entraîneur suisse Alain Geiger qui a remplacé Abdellah Amrani, parti entraîner Al-Raed (division 1 saoudienne).

Le CR Belouizdad et le CA Khénifra (Maroc) font match nul

Le CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football), qui a entamé mercredi passé un stage précompétitif au Maroc, a été accroché par le Chabab Atlan Khénifra (1-1), nouveau promu en division 1 marocaine, lors du match amical entre les deux équipes disputé mardi soir. Le CRB avait remporté, en début de semaine, son premier match amical sur les terres marocaines face à l'Ittihad Aït Melloul,

une équipe de division inférieure locale, sur le score de 3 buts à 1.

Au moins deux autres rencontres test seront au menu des Rouge et Blanc de la capitale pendant leur séjour à Ifrane. Le Chabab s'est sensiblement renforcé cet été, notamment au niveau de son secteur offensif. Le club a engagé sept éléments : Billel Ouali (RAEC Mons/Belgique), Sid Ali Yahia Chérif (JSM Béjaïa), Mohamed Hi-

cham Nekkache (MC Oran), Feham Bouazza (USM Alger), Amir Belaili (CRB Aïn Fekroun), Mohamed Aoudou (JS Saoura), Bonaventure Sakombe (ASO Chlef) et Belkacem Niat (USM Bel Abbès).

Le CRB débutera la saison footballistique 2015-2016 par un derby algérois face au MC Alger, dans l'affiche de la première journée de la Ligue 1 prévue le week-end du 14 et 15 août.

Le NA Hussein Dey bat GD Peniche (Portugal)

Le NA Hussein Dey, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a remporté son deuxième match amical dans le cadre de son stage qui se déroule au Portugal en battant, mardi soir, GD Peniche

(Div 4, Portugal) sur le score de 4 buts à 1. Le NAHD avait également gagné son premier test samedi passé face à l'AC Alcanense (Div 3, Portugal) sur le score de 1 à 0. Au programme du "nasria" trois autres

matchs amicaux face respectivement au Nacional Madeira, club de l'élite portugaise, vendredi, Sporting Lisbonne B (Div 2, Portugal) dimanche, et SC União Torrense (Div 3, Portugal) mardi.

LIGUE DES CHAMPIONS (4^e JOURNÉE) MCEE-USMA: Un arbitre gabonais au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre gabonais Eric Arnaud Otogo Castane pour diriger la rencontre entre le MC El Eulma et l'USM Alger, prévue le 7 août prochain à 21h15 au stade Messaoud Zoughar pour le compte de la quatrième journée de la Ligue des champions d'Afrique, groupe B.

Le directeur de jeu gabonais sera assisté de son compatriote Théophile Vinga et du Nigérian Peter Elgarni.

À l'issue de la troisième journée, l'USM Alger trône en tête du

groupe B avec 9 points grâce à ses trois succès de suite, tandis que son adversaire le MC El Eulma est bon dernier en essayant trois défaites en autant de rencontres.

Quant à la seconde rencontre du même groupe entre Al Merreikh et l'ES Sétif (tenant du titre), prévue le 9 août prochain à 22h00 à Omdurman, elle a été confiée à l'arbitre ghanéen Joseph Odartei Lampertey.

Il sera assisté de ses deux compatriotes David Laryea et Malik Salihi. Al Merreikh et l'ES Sétif se partagent la deuxième place du

groupe avec quatre points chacun. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique.



PRÉSIDENCE DE LA FIFA:

Zico demande le parrainage de sa fédération à sa candidature

L'ancienne star du football brésilien Zico a demandé mardi à la Confédération brésilienne de football (CBF) de parrainer officiellement sa candidature à la présidence de la Fifa, pour briguer la succession de Joseph Blatter.

«J'ai envoyé au président (de la CBF) Marco Polo (del Nero) un courrier lui exposant les grandes

lignes de ma candidature, et il me reste maintenant à attendre sa réponse pour voir s'ils acceptent de s'engager ou non», a indiqué Zico, 62 ans, de son vrai nom Arthur Antunes Coimbra, sur le site internet Globo Esporte.

«Mais je ne vais pas attendre longtemps, car le temps passe vite, et nous avons d'autres options, a-

t-il ajouté. Je suis Brésilien, j'ai rendu des services à l'équipe nationale pendant dix ans, ma vie, je l'ai faite entièrement ici, au Brésil», a-t-il encore fait valoir.

Le plus important pour lui, a-t-il expliqué, est d'obtenir le parrainage de la CBF pour chercher ensuite le soutien d'autres organisations. «Nous devons être inscrits

pour le 26 octobre, c'est la date limite. Nous devons donc avoir d'autres options, mais il est logique que j'apprécierais beaucoup être parrainé par la CBF», a-t-il souligné.

L'élection à la présidence de la Fifa, secouée par un scandale international de corruption, est prévue entre décembre 2015 et mars 2016.

APS



BENZEMA ANNONCE SON DÉPART ?

Annoncé à Arsenal depuis quelques semaines, Karim Benzema sera-t-il tout proche de signer chez les Gunners ? En tout cas, l'attaquant des Bleus a lâché un message sur Instagram pour le moins énigmatique.



L'AGENT DE REUS FAIT LE POINT

Cité parmi les possibles pistes de la Juventus, Marco Reus (26 ans) devrait rester à Dortmund. Auteur de 53 buts en 3 saisons, le milieu offensif est un élément majeur au Borussia. Volker Struth, récemment aperçu en Espagne pour trouver une opportunité prestigieuse à son joueur, a mis fin aux tractations pour cet été.

Interrogé par *Tuttojuve*, le représentant a écarté l'hypothèse dans l'immédiat : «Nous avons lu les rumeurs qui circulent au sujet d'un prétenté transfert de Marco. Il est flatté par l'intérêt de nombreuses équipes européennes, mais a récemment décidé de rester à Dortmund». Le BvB, 7e de la dernière Bundesliga jouera la Ligue Europa cette année.

HAZARD EST MEILLEUR QUE RONALDO, SELON MOURINHO

Lors d'un entretien accordé au *Daily Mail*, José Mourinho s'est amusé à comparer Eden Hazard à Cristiano Ronaldo. Selon le Special One, l'international belge a été meilleur que le Madrilène, lors de l'exercice passé.

«La saison dernière, oui (Hazard a été meilleur, Ndlr), même si Ronaldo est fantastique. Il a marqué un nombre de buts incroyable. Il est vraiment fantastique. Mais à mon avis, tous les joueurs du monde devraient comprendre que c'est l'équipe qui doit être mise en avant et pas les récompenses individuelles. Je n'aime pas que les joueurs ou les managers gagnent des trophées individuels sans le reste de l'équipe», a-t-il ainsi confié. Très attaché à son statut de meilleur joueur du monde, l'attaquant portugais ne devrait pas goûter les propos de son ancien coach.

Mourinho n'enflammera pas le mercato

José Mourinho, l'entraîneur de Chelsea, s'est exprimé sur le mercato estival du club londonien. Alors que les Blues ont attiré Asmir Begovic et Radamel Falcao, le coach portugais a laissé entendre que le champion d'Angleterre pourrait rester sage d'ici septembre. «En ce moment, nous n'avons pas besoin de joueurs. Mais nous devons être prêts car si des offres arrivent pour nos joueurs, il faudra agir», a-t-il concédé à Sky Sports. Le «Happy One» envisage tout de même la venue d'un latéral gauche pour pallier à un départ de Filipe Luis.

CHICHARITO TENTE BENFICA

Rentré à Manchester United après une année de prêt au Real Madrid, Javier Hernandez (27 ans, 23 apparitions et 7 buts en Liga en 2014-2015) devrait enfilé un nouveau maillot cet été. Selon le quotidien lusitanien *Diario de Notícias*, l'attaquant international mexicain serait la priorité offensive de Benfica. Les négociations seraient en bonne voie.



HIGUAIN PROLONGÉ ?

Selon la *Gazzetta dello Sport*, Naples souhaite prolonger son attaquant Gonzalo Higuain. L'international argentin de 27 ans est courrit par les plus grands clubs européens qui buttent sur sa clause libératoire de 94 millions d'euros. Le club italien voudrait justement baisser sa clause, et augmenter son salaire.



DEUX GROS CLIENTS POUR SISSOKO

En deux ans et demi passés à Newcastle, Moussa Sissoko (25 ans, 34 matchs et 4 buts en Premier League en 2014-2015) a montré son talent à l'Angleterre. Au point que Chelsea et Liverpool songeraient à le recruter, selon le *Daily Star*. Alors que Tottenham est aussi annoncé sur les rangs, les Magpies demanderaient 22,5 millions d'euros pour libérer le milieu international français. Mais à un an de l'Euro, Sissoko prendra-t-il le risque de se confronter à la concurrence de l'un de ces grands clubs anglais ?



TOMBOLA DK NEWS Ramadhan 2015

Condor Machine à laver + Frigo + Smartphone + TV + Cuisinière

AIGLE AZUR 3 billets d'avion A/R

SOUMMAM 2 parures en or

Grand Hotel Arc en Ciel Skikda Un séjour offert par

VENUS 30 packs

TOURING VOYAGES ALGERIE 2 billets OMRA

ALGERIE-FERRIES 1 billet vers l'Espagne ou Marseille

HUAWEI 2 Smart phones

Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun Alger, ci-après «l'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de d'Algérie poste sera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

• Les candidats doivent résider en Algérie ;

• Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

• Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola im-

plique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07-1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10-1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11-1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12-1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

166-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

167-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

168-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

169-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

170-1 Bil

HIER AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

CONFÉRENCE SUR LE «RÔLE DES
MÉDIAS DANS LA LUTTE CONTRE
L'EXTRÉMISME VIOLENT»

Vers «un partenariat fort» pour ancrer une culture sécuritaire permanente



Les participants à une rencontre organisée par le Forum de la Sécurité nationale ont souligné, mercredi à Alger, la nécessité d'établir un «partenariat fort» avec les différents médias dans les activités de sensibilisation pour ancrer une culture sécuritaire permanente au sein de la société. Les participants à cette rencontre, organisée sous le thème «Rôle des médias dans la lutte contre l'extrémisme violent», estiment que ces moyens peuvent «contribuer à faire face à l'extrémisme violent».

Dans ce cadre, D' Ahmed Mizab de l'Institut national des sciences politiques (INSP) a évoqué le rôle des médias dans la lutte contre l'extrémisme violent, s'interrogeant sur «la manière de lutter contre ce phénomène et la véritable approche de la stratégie nationale ou internationale garantissant l'efficacité de la lutte contre l'extrémisme».

Les médias sont «un partenaire important» dans le renforcement du domaine sécuritaire et la lutte contre l'extrémisme en contribuant à «l'ancrage de la culture de tolérance et au rejet de la violence dans la société», a-t-il considéré.

L'intervenant a rappelé l'importance de l'élaboration de programmes d'information étudiés sur le phénomène de l'extrémisme, en adressant des messages aux individus, notamment dans les régions isolées sur «l'importance de la protection de l'unité nationale, la commercialisation de programmes complémentaires de sensibilisation pour réaliser une approche globale en matière de lutte contre ce phénomène». Il a également souligné la nécessité de mettre en place des stratégies nationales, régionales et internationales globales pour lutter contre ce phénomène.

Il a, dans ce cadre, cité l'approche algérienne en matière de lutte contre le terrorisme qui «intéresse plusieurs pays à l'étranger vu son expérience pionnière dans ce domaine».

Les participants ont mis l'accent sur le rôle des médias en matière de lutte contre l'extrémisme violent, soulignant la nécessité «de renforcer la dimension préventive de ce phénomène dans le cadre d'une action participative avec toutes les parties concernées, d'intensifier l'action de proximité pour ancrer les valeurs de tolérance et d'écartier la pensée extrémiste chez les générations montantes».

APS

MDN

IL A ÉTÉ INSTALLÉ HIER PAR LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE,
AHMED GAÏD SALAH VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Le général-major Souab Meftah nouveau Commandant de la 6^e Région militaire

Le général-major Souab Meftah a été installé hier, mercredi en tant que nouveau Commandant de la 6^e Région militaire à Tamanrasset, succédant au général-major Ammar Athamnia, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Au nom de son excellence, le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 26 juillet 2015, le général de corps



d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a présidé, ce matin du 29 juillet 2015, la cérémonie de passation de pouvoirs et l'installa-

tion du général-major Souab Meftah en tant que nouveau Commandant de la 6^e Région militaire à Tamanrasset succédant au général-Major Ammar Athamnia», précise la même source.

GAÏD SALAH :

«Les militaires appelés à relever les défis pour consolider la forte cohésion entre l'Armée et sa profondeur populaire»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a appelé mercredi à Tamanrasset les personnels militaires à relever les défis pour consolider la forte cohésion entre l'Armée et sa profondeur populaire, indique un communiqué du MDN.

«De ce point de vue particulièrement, et sous le commandement, les orientations et le soutien de son excellence, le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, tous les personnels militaires, toutes catégories confondues, chefs et subalternes, se doivent de

prouver, effectivement, sur le terrain et concrètement leur capacité à hisser l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, à la hauteur qui lui convient, et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour rehausser son niveau aux horizons qu'elle mérite d'atteindre», a-t-il souligné.

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah intervenait à l'occasion de la cérémonie d'installation du nouveau Commandant de la 6^e région militaire à Tamanrasset, le général-major Souab Meftah où il a réitéré la grande importance que cette région revêt de par son dynamisme et vu sa position géographique frontalière. «Ce qui requiert

nécessairement de tous, sans exception, d'être conscients, que la responsabilité est une charge et non une gloire, que les missions assignées doivent être exécutées avec la rigueur requise, que les résultats espérés ne peuvent qu'être obtenus et que nous n'avons pas autre choix que de relever les défis qui pourraient nous entraîner le chemin et de gagner leurs enjeux, par allégeance envers Allah et par préservation de la Nation, consolidant la forte cohésion qui ne cesse de s'affirmer, en toutes conditions et circonstances, entre l'Armée et sa profondeur populaire», a ajouté le vice-ministre de la Défense nationale. Le général de corps d'armée a ensuite

suivi les interventions des personnels de la région qui ont réaffirmé leur «grande résolution pour accomplir leurs missions avec toute la rigueur nécessaire et la détermination requise, et leur continual et immuable engagement pour préserver nos frontières de tout danger et en toutes conditions et circonstances», précise la même source. Le vice-ministre de la défense nationale a entamé la cérémonie en passant en revue les carrés des éléments des unités de la 6^e région militaire au niveau de la place d'armes, pour procéder ensuite à l'installation officielle du nouveau Commandant et lui remettre l'emblème national.

Un message clair

Boualem Branki

Un message clair, direct que celui délivré hier à Tamanrasset par le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Un message qui rappelle à tous, militaires et citoyens, qu'il n'y a qu'une seule Algérie à défendre, à protéger et à prévenir contre les dangers et menaces qui la guettent. Aujourd'hui plus que jamais.

Citoyens simples, militaires gradés ou non, la tâche de tous est aujourd'hui de veiller à protéger le pays des menaces, à rassembler autour de cet objectif les dignes héritiers des héros de Novembre 1954. Pour que les défis de toutes sortes, y compris celui de mener à bon port les réformes économiques et institutionnelles, soient relevés. Et, à ce niveau, Gaïd Salah a réitéré un appel à tous les personnels militaires à relever ce défi complémentaire de consolidier la forte cohésion entre l'Armée nationale et populaire avec «sa profondeur populaire». «De ce point de vue particulièrement, et sous le commandement, les orientations et le soutien de son excellence, le

président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, tous les personnels militaires, toutes catégories confondues, chefs et subalternes, se doivent de prouver, effectivement, sur le terrain et concrètement leur capacité à hisser l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, à la hauteur qui lui convient», rappelle le vice-ministre de la Défense aux personnels de l'ANP.

Il s'agit également, a-t-il recommandé au personnel militaire de «faire tout ce qui est en leur pouvoir pour rehausser son niveau aux horizons qu'elle mérite d'atteindre». Dans son message à l'occasion de la cérémonie d'installation du nouveau Commandant de la 6^e Région militaire à Tamanrasset, Gaïd Salah a également expliqué aux différents personnels de l'ANP leur mission essentielle, celle de défendre la patrie, de protéger l'emblème national, et d'être près de leur profondeur sociale, le peuple algérien, d'où l'ANP, digne héritière de la glorieuse ALN, tient ses plus profondes racines. Et, il l'expliquera en soulignant que «ce qui requiert nécessairement de tous, sans exception, d'être conscients, que la responsabilité est une charge et

non une gloire, que les missions assignées doivent être exécutées avec la rigueur requise, que les résultats espérés ne peuvent qu'être obtenus et que nous n'avons pas autre choix que de relever les défis qui pourraient nous entraîner le chemin et de gagner leurs enjeux, par allégeance envers Allah et par préservation de la Nation, consolidant la forte cohésion qui ne cesse de s'affirmer, en toutes conditions et circonstances, entre l'Armée et sa profondeur populaire». Tout un programme donc assigné à l'ANP, en ces moments de fortes turbulences géopolitiques, de menaces contre l'Algérie qui fait peser le terrorisme sur la paix et la solidarité nationales retrouvées, mais, également, contre la marche vers le progrès social du peuple algérien.

C'est dire en effet que les avertissements du général de corps d'armée Gaïd Salah sont réels, concrets, après les lâches agressions contre les éléments de l'ANP, contre le peuple algérien tout entier, symbolisées par ces attaques terroristes, comme ces déclarations de certains politiques outre Méditerranée. L'ANP en a pris la mesure, et veille ainsi à préserver l'Algérie de ces menaces, c'est là également le principal message délivré par Gaïd Salah hier à Tamanrasset.